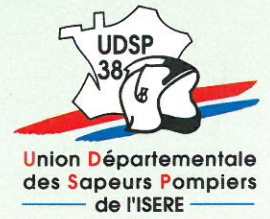


Les Sapeurs-Pompiers de l'Isère



BONNE ANNÉE

GUTES NUEUES JAHR

BUEN'ANNO

FELIZ ANO NUEVO

HAPPY NEW YEAR

FELIZ ANO NOVO

GOOT NYT AAR

GELUKKIG NIEUWJAAR

KAAH XPONIA



HUTCHINSON




FIT PROFILÉS
Conception et réalisation
de profilés caoutchouc
et thermoplastique

Le Pommarin - B.P. 17
38430 MOIRANS
Tél. 04 76 35 79 00
Fax : 04 76 35 79 09
Télex : 320 781 F



La Régie des Eaux de Grenoble
partenaire quotidien des pompiers



l'eau
Régie des Eaux de Grenoble

6, rue Colonel Dumont - BP 138
38003 Grenoble Cedex 1
Tel. 04 76 86 20 70

*Du gros œuvre au bricolage,
du supermarché à la cuisine,
des loisirs à la technologie de tous les jours,
de la nature au jardin,
de l'hygiène à la santé...*

**La chimie de l'usine de Jarrie est présente
dans le quotidien de chacun.**



Boîte Postale n°1
38560 JARRIE
Tél. 04 76 39 73 73

sommaire



Directeur de la publication

Commandant Jacques PERRIN

Animateur de la commission du journal

Commandant
Jean-Jacques GUERCHET

Siège social

U.D.S.P. 38
Le Manival - BP 97
11, avenue du Vercors
38243 Meylan Cedex
Tél. 04 76 18 93 62
Fax 04 76 18 93 16
udsp38@wanadoo.fr

L'Union Départementale remercie ses fidèles annonceurs qui permettent, par leur concours, d'éditer notre revue.

Soyez attentifs : de trop nombreux personnages sans scrupule se réfèrent aux sapeurs-pompiers et à notre revue. Pour tout renseignement, avant signature, prenez contact auprès de notre association.

Crédits photos :

Gilbert Mollion, René Paillot, Armand Bernard, Julien Glénat, Guillaume Pialoux, Claude Mathieu, UDSP 38, © SDIS 38,

Centres d'interventions :
Pontcharra, DL, Kart Indoor,
Oytier-Septème, Le Touvet, Brié-et-Angonnes.

Mise en page, gravure et impression :

Imprimerie des Deux-Ponts
BP 500 - 38326 Eybens Cedex
Tél. 04 38 24 14 24
Siret 068 500 982 00043

ALIVE

8, aérodrome Cannes Mandelieu
06150 Cannes la Bocca
Siret 393 572 466 00042

2	Éditorial du président de l'U.D.S.P.38
3	Éditorial du directeur départemental des S.I.S.38
4	Administration
9	Congrès départemental à St-Étienne-de-St-Geoires
10	Congrès national à Montpellier
11	Primes d'installation
12	Ton sang, mais c'est bien sûr
13	Journée nationale des sapeurs-pompiers à Paris
14	Remise de chèque 86 ^e congrès départemental à Vienne
14	Fait divers
15	La nuit du feu
16	Les anciens
19	Remise Mérite de l'UDSP 38
19	Calendrier des manifestations des retraités pour l'année 2005
19	La maquette
21	Dispositions nouvelles contenues dans la loi du 13 août 2004
22	Chronique « Les hommes du 18 brisent la glace »
24	Le saviez-vous ? L'hépatite
26	Que font-ils donc quand ils ne sont pas sapeur-pompier ?
27	Sapeur-pompier pourquoi pas vous ?
28	Les sports
28	Calendrier des sports 2005
29	Challenges des collines du voironnais
31	Karting
32	Championnat de France de ski alpin aux Deux-Alpes
32	Championnat de France de volley à Seyssinet
32	Finale régionale de boules à Septème
33	Cross de la Sainte-Barbe à Fontaine
35	Team 18
36	Jeux Olympiques d'Athènes 2004
38	Jeunes sapeurs-pompiers :
40	Résultats challenges des collines du Voironnais
42	Rassemblement départemental à Montaliu
43	Téléthon 2004
45	Tout terrain
45	Brié-et-Angonnes : départ à la retraite de Michel Mathieu
46	Tour couché pour Chloé debout
47	Les 160 ans du CIS Le Touvet
48	État-civil
50	Index des annonceurs
52	Cette page est la vôtre



du commandant

JACQUES PERRIN
PRÉSIDENT DE L'U.D.S.P. 38

Est-ce l'effet d'une parution semestrielle ou bien la réalité de mois passant plus vite que je ne le souhaiterais, toujours est-il que me voici déjà à vous présenter mes meilleurs vœux pour l'année... 2005 !

L'année écoulée a été porteuse de bonnes nouvelles et je m'en réjouis.

Tout d'abord, pas de catastrophe liée à la canicule et donc un été plutôt calme malgré quelques feux ça et là. Bien sûr, pour chacun d'entre nous, le quotidien a eu ses moments de joie et de tristesse, c'est la VIE.

En terme d'actions, l'UDSP 38 a eu la satisfaction de voir aboutir les textes de lois qui marquent la reconnaissance témoignée aux sapeurs-pompiers par les citoyens et par la représentation nationale. Ainsi, l'inlassable volonté d'œuvrer aura trouvé sa récompense même s'il reste encore et toujours à faire.

Au niveau départemental, la diffusion du LIVRE BLANC aux quelques 230 structures associatives des sapeurs-pompiers en Isère permettra de voir plus clair dans le dédale des multiples réglementations. L'Exécutif et le Conseil d'Administration de l'Union Départementale sont particulièrement heureux d'avoir pu mener à bien ce projet qui a représenté, pendant de nombreux mois, un travail colossal. Le Livre blanc se veut un trait d'union supplémentaire entre tous les sapeurs-pompiers au sein de l'Union Départementale car, dans le beau tableau que je viens de dresser concernant l'année 2004, il reste un point noir, celui de la SOLIDARITÉ.

Bien sûr, à force d'entendre encore et toujours ce mot, on finit par être sourd pour ne pas dire hostile. La solidarité a ses limites, on voudrait donner plus mais on n'a pas toujours les moyens de sa générosité.

Nous savons tout cela. Pour autant, avons-nous le droit d'oublier nos anciens ? Avons-nous le droit de ne pas veiller sur nos jeunes et sur nos pupilles ?

Nous vivons dans une société qui voit l'éclatement de la cellule familiale. Si nous ne faisons pas maintenant les efforts qui s'imposent, nous prenons le risque de voir disparaître demain la « grande famille des sapeurs-pompiers ». Honnêtement, je ne pense pas que quiconque puisse vouloir un tel résultat. Mais les choses se font parfois par simple immobilisme. Il ne suffit pas de ne pas vouloir telle chose, il faut en vouloir une autre et se battre pour l'obtenir. C'est pourquoi l'Union Départementale ne baissera pas les bras. Comptez sur elle pour aiguillonner chacun et chacune d'entre vous, d'entre nous, chaque fois que cela paraîtra être bon pour vous, pour nous, pour les sapeurs-pompiers. N'oubliez jamais que « qui aime bien châtie bien ».

C'est avec sincérité et affection que je vous souhaite une très bonne année 2005.

Commandant Jacques PERRIN,
Président de l'UDSP 38



du colonel

HERVÉ ÉNARD
DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL
DES S.I.S. 38

Les sapeurs-pompiers n'ont pas été oubliés par la loi de modernisation de la sécurité civile. Leur reconnaître le caractère dangereux de leur métier constitue une attention à laquelle ils sont sensibles.

- Les sapeurs-pompiers professionnels disposent d'un aménagement de fin de carrière.
- Les sapeurs-pompiers volontaires voient leur engagement valorisé par l'instauration de la prestation « Fidélisation et reconnaissance du volontariat ».

En Isère, le conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours a bien entendu intégré cette volonté du législateur dans l'adoption du budget primitif de l'exercice à venir.

Ainsi, au plan de recrutement de sapeurs-pompiers professionnels vient s'ajouter la 1^{re} phase du nouveau dispositif de retraite pour les sapeurs-pompiers volontaires.

Il est heureux de souligner que ces mesures nouvelles n'empêchent pas le SDIS de continuer à moderniser, voire renforcer son patrimoine opérationnel.

Ainsi, dans les mêmes proportions que l'année dernière, nous disposons de crédits nécessaires aux achats de matériels (roulants et autres) alors que les travaux de casernements et les constructions nouvelles sont en augmentation substantielle.

En Isère, l'exercice de la condition de sapeur-pompier supporte volontiers aujourd'hui la comparaison avec d'autres départements.

Certes, tout est perfectible et toute aspiration à une situation meilleure reste examinable, en souhaitant dire ici qu'une revendication doit conserver une forme qui ne soit pas pour le moins contestable.

Je ne doute pas que les équilibres s'établissent pour que, dans cette grande et belle unité qu'est la nôtre, chacun s'y retrouve.

Les Sapeurs-Pompiers de l'Isère

Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère
Affiliée à la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers Français
Siège Social : Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère
"Le Manival" - BP 97 - 11, avenue du Vercors - 38243 Meylan cedex
Tél. 04 76 18 93 62 - Fax 04 76 18 93 16 - udsp38@wanadoo.fr

La Seule Revue Officielle Technique et d'Information
éditée par l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère
au profit de ses œuvres culturelles et sociales.

COMITÉ D'HONNEUR

Lieutenant-Colonel Eugène Blanc
15, chemin de Charavel
Les Hauts d'Estressin A
38200 Vienne

Lieutenant-Colonel René Paillot
14, allée de la Praly
38240 Meylan

Commandant Jean André
43, rue des Jardins
38220 Vizille

Commandant André Chaize †
Saint-Geoire-en-Valdaine

Commandant Henri Dantin †
Saint-Marcellin

Commandant André Felix
Rue Barnave
38400 Saint-Martin-d'Hères

Commandant André Guillerminet †
Bourgoin-Jallieu

Commandant Maurice Jacquier †
Crest

Commandant Pierre Langlais
69560 Saint-Romain-en-Gal

Commandant Raymond Marion
38300 Saint-Savin

Commandant Joseph Revouy †
Le Péage-de-Roussillon

Commandant Riotton
La Billebaude
38560 St-Martin-de-la-Cluze

Capitaine Gabriel Allibe
20, cours Saint-André
38800 Le Pont-de-Claix

Capitaine François Arbaretaz †
Chimilin

Capitaine Georges Audibert
103, rue du Vercors
38140 Rives

Capitaine Stéphane Bertholoz †
Fontaine

Capitaine Louis Besançon
36, rue du Drac
38120 Saint-Égrève

Capitaine Louis Beyle
Les Condamines
38160 Saint-Romans

Capitaine Gilbert Bonin
Chemin Haut-Brié
38320 Brié-et-Angonnes

Capitaine André Boyet
38790 St-Georges d'Espéranche

Capitaine Gérard Brunel
Rue du Beau Dunois
N°3 "La Jourmatte"
38640 Claix

Capitaine Maurice Buisson
271, rte de St-Siméon de Bressieux
38940 Roybon

Capitaine Jean Clapisson
Paradis
38460 Crémieu

Capitaine André Cleyet-Merle
"La Fiquelle"
38620 St-Geoire en Valdaine

Capitaine Joseph Cottaz
38110 Dolomieu

Capitaine André Escallon
Rue Dr Tagnard
38350 La Mure

Capitaine Gaston Palin
Place Louis-Montagnat
38440 Saint-Jean-de-Bournay

Capitaine Jean Gauthier
8, rue Gilbert-Coquaz
38110 La Tour-du-Pin

Capitaine André Giordano
Les Revols
38410 Vaulnaveys le Bas

Capitaine Jacques Givord
Résidence "Le Prariand"
2, rue Jules-Ferry
38550 Le Péage-de-Roussillon

Capitaine André Jeymond †
Vaulnaveys-le-Bas

Capitaine Robert Maurinaux
24, rue Marie de Bourgogne
21850 St-Apollinaire

Capitaine Jean Medalin †
Vienne

Capitaine Roger Mondange
23, rue Victor-Hugo
38150 Roussillon

Capitaine Félicien Mouchet
Villa Ward-Ouest
Chemin Jacquemoud
38580 Allevard

Capitaine Louis Planchat †
La Verpillière

Capitaine Paul Prost
11, chemin du Clos
38150 Roussillon

Capitaine Louis Ray †
Heyrieux

Capitaine Serge Rousset
38110 St-Didier de la Tour

Capitaine Claude Spérone
Chemin de Carcet
38660 Le Touvet

Lieutenant Henri Argoud
Rue Lavoisier
38490 Saint-André-Le-Gaz

Lieutenant Armand Bernard
19, rue Maurice-Ravel
38320 Eybens

Lieutenant Marcel Blanc
38690 Bizonnes

Lieutenant Georges Cartier-Millon
Chemin Meary
38190 Villard-Bonnot

Lieutenant Joseph Chevallier †
Heyrieux

Lieutenant Pierre Croizat
Rue du Coulange
La Contamine
38470 Vinay

Lieutenant Pierre Favet
Le Barthelon
38500 Coublevie

Lieutenant Auguste Gillet
38430 St-Jean de Moirans

Lieutenant Gérard Giroutru
38240 Meylan

Lieutenant Jack Naville
Sarapin
38730 Panissage

Lieutenant Raymond Picot
105, rue Granges
38140 Beaucroissant

Adjudant-Chef Roger Mandran
Le Village
38150 La Chapelle-de-Surieu

Adjudant-Chef Luc Monin
38150 Assieu

Adjudant Paul Félix
Route Vercors
38690 Le Grand-Lemps

Annonces, Sapeurs-Pompiers, soyez attentifs : de trop nombreux personnages sans scrupule se réfèrent aux Sapeurs-Pompiers et à notre revue. Pour tout renseignement, avant signature, prenez contact auprès de :
Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère
"Le Manival" - BP 97 - 11, avenue du Vercors - 38243 Meylan cedex
Tél. 04 76 18 93 62 - Fax 04 76 18 93 16 - udsp38@wanadoo.fr



Le Conseil général aux côtés des sapeurs-pompiers de l'Isère

Composition du Conseil d'Administration

1/4 renouvelable	Grenoble	Rives	Bourgoin	Vienne
2005	2 C.S.	2 C.S.	1 C.S. + 1 C.PI.	2 C.S.
2006	2 C.S. + 1 C.PI.	1 C.S. + 1 C.PI.	1 C.S. + 1 C.PI.	1 C.PI.
2007	1 C.S. + 2 C.PI.	1 C.S. + 1 C.PI.	1 C.S. + 1 C.PI.	1 C.PI.
2008	2 C.S. + 1 C.PI.	2 C.S. + 1 C.PI.	2 C.S.	1 C.PI.

Renouvelables en 2005

Commandant Guerchet - Capitaine Meyrieux....Grenoble
 Capitaine Mathieu - Lieutenant Mounier-Vehier ...Rives
 Lieutenant Cottaz - Lieutenant Souillet.....Bourgoin
 Commandant Berrod - Capitaine DucVienne

Renouvelables en 2007

Commandant Millet - Lieutenant Pugno
 Adjudant-chef Rolland Grenoble
 Adjudant-chef Anselme - Adjudant Valvo Rives
 Lieutenant Primard - Sergent-chef Ogier-Collin .. Bourgoin
 Lieutenant Vitoz..... Vienne

Renouvelables en 2006

Lieutenant Coquet - Lieutenant Ruiz
 Lieutenant Campayo.....Grenoble
 Adjudant-chef Perrin - Sergent-chef BrielRives
 Colonel Kaiser - Lieutenant Colomb
 Lieutenant Souillet.....Bourgoin
 Lieutenant CrinerVienne

Renouvelables en 2008

Lieutenant Jean-Luc Giraud.....Grenoble
 Lieutenant Guy Puglisi.....Grenoble
 Lieutenant Jean-Marc CarreGrenoble
 Lieutenant André Bonnet.....Rives
 Adjudant Michel Bourguignon.....Rives
 Commandant Jacques PerrinBourgoin
 Infirmier Hervé RobertBourgoin
 Lieutenant Jean-Pierre GuarinosVienne

Comité exécutif

Même adresse que celle de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère :

"Le Manival" - BP 97 - 11, avenue du Vercors 38243 Meylan cedex - Tél. 04 76 18 93 62 - Fax 04 76 18 93 16 - udsp38@wanadoo.fr



Président
 Commandant Perrin Jacques
 (Morestel)



Vice-Président secteur nord
 Capitaine Duc Michel
 (St-Jean de Bourmay)



1^{er} Vice-Président
 Lieutenant Giraud Jean-Luc
 (Bourg-d'Oisans)



Vice-Président secteur sud
 Lieutenant Pugno Michel
 (Saint-Ismier)



Trésorier Général Adjoint
 Capitaine Mathieu Claude
 (Voiron)



Trésorier Général
 Lieutenant Cottaz Guy
 (Dolomieu)



Secrétaire Général
 Commandant Guerchet Jean-Jacques
 (Grenoble)



Secrétaire Général Adjoint
 Capitaine Ferrand Max †
 (La Tour du Pin)

Conseil d'Administration

Colonel Bertrand Kaiser
38300 Bourgoin-Jallieu

Commandant Cyrille Berrod
38200 Vienne

Commandant
Jean-Jacques Guerchet
38000 Grenoble

Commandant Albert Millet
38650 Monestier-de-Clermont

Commandant Jacques Perrin
38510 Morestel

Capitaine Michel Duc
38440 Saint-Jean-de-Bourney

Capitaine Max Ferrand †
38110 La-Tour-du-Pin

Capitaine Claude Mathieu
38500 Voiron

Capitaine Jean-Pierre Meyrieux
38530 Pontcharra

Lieutenant André Bonnet
38160 Saint-Marcellin

Lieutenant Pierre Campayo
38860 Les Deux-Alpes

Lieutenant Carre Jean-Marc
38660 La Terrasse

Lieutenant Paul Colomb
38290 Frontonas

Lieutenant Robert Coquet
38190 Villard Bonnot

Lieutenant Guy Cottaz
38110 Dolomieu

Lieutenant Jean-Pierre Criner
38670 Chasse sur Rhône

Lieutenant Jean-Luc Giraud
38520 Bourg-d'Oisans

Lieutenant Jean-Pierre Guarinos
38150 Agnin

Lieutenant Gérard Mounier-Vehier
38940 Roybon

Lieutenant Jean-Claude Primard
38490 St-andré le Gaz

Lieutenant Guy Puglisi
38530 Pontcharra

Lieutenant Michel Pugnot
38330 St-Ismier

Lieutenant André Ruiz
38410 Vaulnaveys le Bas

Lieutenant Florian Souillet
38390 Montalieu

Lieutenant Jean-Jacques Vitoz
38780 Septème

Adjudant-Chef
Jean-Michel Anselme
38140 Rives

Adjudant-Chef Marcel Perrin
38140 La Murette

Adjudant-Chef Jean-Louis Rolland
38530 Chapareillan

Adjudant-Chef Gaëtan Valvo
38430 St-Jean de Moiron

Adjudant Michel Bourguignon
38160 Izeron

Sergent-Chef Pascal Ogier-Collin
38620 St-Geoire en Valdaine

Sergent-Chef Jean-Claude Briel
38500 Voiron

Infirmier Hervé Robert
38510 Morestel

Conseiller technique
Colonel Hervé Énard
D.D.S.I.S. 38600 Fontaine

**Responsable des Jeunes
Sapeurs-Pompiers**
Caporal-chef Manuel Coulet

Mr. Bricolage
La Jardinerie



- BRICOLAGE
- DÉCORATION
- JARDIN
- MATÉRIAUX
- ANIMALERIE

Quartier de l'Isle
Vienne Sud
Tél. 04 74 31 55 49
Fax 04 74 85 70 29
Ouvert de 9h à 19h30
sauf dimanche

Composition des Commissions et Groupes de Travail

Commission des Sports et Manifestations

Animateur :

Capitaine Fernand Terras

Conseiller technique :

Lieutenant Jack Naville.

Membres :

Le Président de l'U.D.,

Capitaine Spérone, Adjudant-

Chef Perrin, Lieutenant Giroutru,

Sergent-Chef Léger, Capitaine

Mathieu, Commandant Jacques

Colombier, Capitaine Meyrieux,

Lieutenant D'Olivier, Adjudant-

Chef Chevrier, Adjudant-Chef

Lapaglia, Major N'Guyen,

Caporal Olivier Orcel, Major

Glénat, Lieutenant Chenal,

Adjudant Lorent, Sergent

Andréani, Adjudant

Nicolas Thery, Caporal

Christophe Girier, Caporal-chef

Manuel Couillet, Commandant

Albert Millet

Commission des Anciens sapeurs-pompiers

Animateur :

Armand Bernard

Membres :

Le Président de l'U.D.

Jean André, Gabriel Allibe,

Daniel Deville, Michel Terry,

Roger Raviglione, Gilbert Bonin,

Claude Luzzi, Robert Serve,

Roger Gérin, Robert Brottet,

Jean Clapisson, Julien Glénat,

Gilbert Mottin, Gaspard Locicero,

René Ferraz

Membre du Conseil

d'Administration :

Lieutenant Jean-Pierre Criner,

Lieutenant Jean-Pierre Guarinos,

Lieutenant Jean-Jacques Vitoz

Présidents Honoraires :

Lieutenant-Colonel

Eugène Blanc

Lieutenant-Colonel René Paillot,

Commission du Journal

Animateur :

Commandant Jean-Jacques

Guerchet.

Membres :

Le Président de l'U.D., Capitaine

Duc, Capitaine Mathieu,

Lieutenant Mounier-Vehier,

Lieutenant Pugno, Lieutenant

Florian Souillet, Commandant

Gateau.

Commission des Jeunes Sapeurs-Pompiers

Animateur :

Caporal-Chef Manuel Couillet.

Conseiller technique :

Capitaine Claude Mathieu

Membres :

Jérôme Desmoulins, Guy

Duchamp, Christophe Girier,

Gilles Grattier, Christophe

Miguet, Aline Moyroud, Pierre

Ribeyron, Nicolas Théry.

Membres du conseil

d'administration :

Lieutenant Pierre Campayo,

Lieutenant André Ruiz.

Commission Protection Sociale

Animateurs :

Sous-Lieutenant Paul Colomb.

Membres :

Le Président de l'U.D., Capitaine

Duc, Adjudant Bourguignon,

Lieutenant Giraud, Lieutenant

Cottaz.

Commission Juridique

Animateurs :

Lieutenant Jean-Luc Giraud et le

Président de l'U.D.

Membres :

Le Comité exécutif,

Adjudant Bourguignon.

Groupe de Travail Concours de Manœuvres

Animateur :

Finand Georges.

Membres :

Le Président de l'U.D.,

Rivier Christian, Rivier Lionel,

Chovin Joël, Grabit Alain,

Charmeil Yvon, Ribeyron Pierre,

Ruiz André, Bougey-Lavigne

Christophe, Cave Henri, Munéra

José, lieutenant Jean-Jacques

Vitoz, adjudant-chef Gaëtan

Valvo.

87^e Congrès départemental Saint-Étienne de Saint-Geoirs – 20 juin 2004

PROGRAMME

Heure	Objet	Lieu
7 h 00	Concours de manœuvres adultes	Stade de la Daleure
7 h 15	Elections et Assemblée Générale des Anciens sapeurs-pompiers	Salle des fêtes
8 h 00	PSSP adultes Concours de manœuvres JSP Triathlon	Stade de la Daleure
8 h 30	Accueil des congressistes	Salle des fêtes
9 h 00	Assemblée Générale U.D.S.P. 38	Salle des fêtes
10 h 30	Accueil des autorités	Salle des fêtes
11 h 15	Cérémonie Monument aux Morts Cérémonie de remises des drapeaux Dépôts de gerbes	Place de la mairie Place A. Gagneux
12 h 00	Vin d'honneur	Place de la mairie Place A. Gagneux
11 h 30 14 h 00	Repas	Gymnase municipal
14 h 00 14 h 30	Préparation du défilé Départ du défilé	Stade de la Daleure
15 h 00	Arrivée du défilé Revue des sections de JSP par le Président de l'U.D.S.P. 38, du D.D.S.I.S 38 et des autorités Remise de médailles de l'U.D.S.P. 38	Stade de la Daleure
15 h 00	Animations	Stade de la Daleure
16 h 00	Palmarès et récompenses	Stade de la Daleure



Les médailles d'honneur



Les récipiendaires



Les élections des anciens



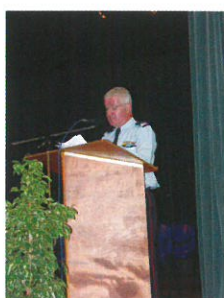
L'assemblée générale



Le parcours sportif



Le spectacle



Le président de l'UD38



Le président du SDIS



Le préfet de l'Isère



Le monument aux morts



Cérémonie aux morts



Le défilé pédestre



Le défilé motorisé



La revue des troupes

Congrès national à Montpellier 17-18-19 septembre 2004



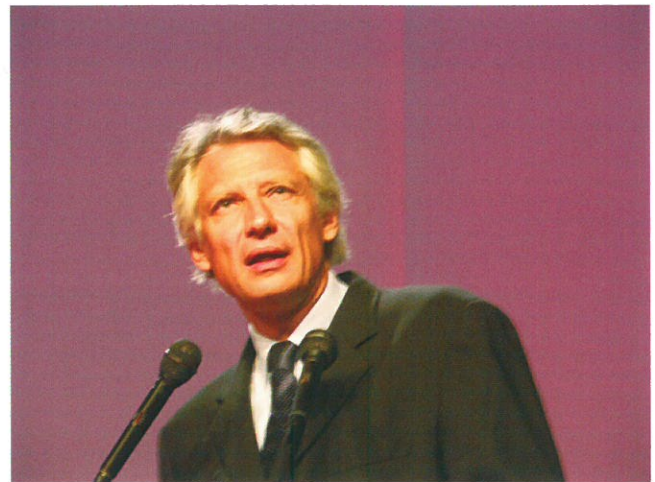
Une vue du stand fédéral



L'assemblée générale



Le président et le S.G. de l'UD 38



Le ministre de l'Intérieur



Le ministre de l'Intérieur et le président de l'UDSP 38

Primes à l'installation



Union Départementale
des Sapeurs-Pompiers
de l'ISÈRE

Attestation de remise de prime à l'installation

Je soussigné, Sabata BESSON, pupille de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère, certifie avoir reçu la somme de 4 574.00 € (quatre mille cinq cent soixante quatorze euros), par chèque n°5537036 sur la Caisse Epargne des Alpes, représentant le montant de la prime d'installation accordée par le Conseil d'Administration à l'âge de mes 24 ans (né le 27.09.1980).

Cette remise correspond à mon entrée dans la vie active et signifie la fin de la prise en charge par l'Union Départementale.



A Meylan,
Le 01/10/04

Sabata BESSON



"LE MANIVAL" - B.P. 97 - 11, avenue du Vercors - 38243 MEYLAN CEDEX - Tél. 04 76 18 93 62 - Fax 04 76 18 93 16
E-mail : udsp38@wanadoo.fr



Union Départementale
des Sapeurs-Pompiers
de l'ISÈRE

Attestation de remise de prime à l'installation

Je soussigné, Jérôme SMOTER, pupille de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère, certifie avoir reçu la somme de 4 574.00 € (quatre mille cinq cent soixante quatorze euros), par chèque n°5537080 sur la Caisse Epargne des Alpes, représentant le montant de la prime d'installation accordée par le Conseil d'Administration à l'âge de mes 24 ans (né le 23.11.1980).

Cette remise correspond à mon entrée dans la vie active et signifie la fin de la prise en charge par l'Union Départementale.



A Meylan,
Le 30 Novembre 2004

Jérôme SMOTER



"LE MANIVAL" - B.P. 97 - 11, avenue du Vercors - 38243 MEYLAN CEDEX - Tél. 04 76 18 93 62 - Fax 04 76 18 93 16
E-mail : udsp38@wanadoo.fr

Flash info

Courant janvier 2005 une rencontre aura lieu avec les chefs de centres, présidents d'amicales et responsables des sections de jeunes sapeurs-pompiers pour la remise officielle du « Livre Blanc » édité par l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère.

Cadre réservé n°041002SP



PECHINEY
RHENALU



internet : <http://www.pechiney-high-purity.com>

Usine de Froges - 38197 BRIGNOUD CEDEX
Tél. 04 76 45 30 62 - Fax 04 76 71 39 76

Ton sang, mais c'est bien sûr...

C'est au cours de l'année 1958 dans des circonstances qu'il n'est pas souhaitable de citer, que j'ai été amené à tendre un de mes bras à un camarade pour lui donner un peu de mon sang, afin de l'aider à vivre.

J'ai compris, ce jour-là, qu'il y avait moyen, à condition de le vouloir, de donner un peu de soi-même pour aider un être humain en danger, en danger de mort peut-être.

Au cours de ma modeste enquête auprès de certains d'entre vous, j'ai eu l'occasion d'aborder cette importante question, relative à la transfusion sanguine et au don du sang en général, le résultat n'est pas toujours aussi positif que nous le souhaiterions.

Nous savons par expérience qu'il n'est pas toujours « facile » de donner son sang régulièrement pour des raisons diverses, santé, absences, vacances, mais aussi négligence et indifférence.

L'Établissement Français du Sang Rhône-Alpes a besoin de 250 poches de sang par jour, on comprend l'importance d'une mobilisation de chacun d'entre nous, nous les sapeurs-pompiers.

Peut-on imaginer qu'au moins 50 % des sapeurs-pompiers actifs de notre département « offrent » leur sang trois fois par an (ou plus) et que les donateurs plus âgés en bonne santé, n'abandonnent pas la partie jusqu'à l'âge de 65 ans.

Le calcul et surtout le résultat seraient impressionnants. Si environ 2 500 sapeurs-pompiers, trois fois par an voulaient bien... « IMAGINEZ ».

Nous portons les bottes et accomplissons des missions parfois délicates parce que nous sommes poussés par cette envie, souvent limite, de sortir un être humain d'une situation dangereuse.

Tendre la main, nous connaissons, tendre les bras et donner quelques gouttes du précieux liquide qui est en nous, doit être un acte naturel.

Essayons de battre des records, en inscrivant sur le planning des collectes de l'Établissement Français du Sang Rhône-Alpes site Grenoble plusieurs nombres qui pourraient dépasser les trois chiffres.

Si ces quelques lignes vous ont convaincu et si vous souhaitez des informations complémentaires, n'hésitez pas à prendre contact avec l'Agence Française du Sang Rhône-Alpes-site de Grenoble, 38701 La Tronche, tél. 04 76 42 43 44 ou avec la chargée de communication EFS Rhône-Alpes-site de Grenoble : alexa.meresse@efs.sante.fr.

Rhonalpes-Dondusang.net (site internet régional)

ou

Dondusang.net (site internet national)

**Vous avez réfléchi, vous avez agi.
Ceux qui, chaque jour,
sont sauvés par vos dons
vous disent MERCI !**

Gérard BRUNEL

Laboratoire mixte de recherche - UMR 5821



Laboratoire de Physique Subatomique et de Cosmologie
53 avenue des Martyrs - 38026 GRENOBLE Cedex

<http://lpsc.in2p3.fr>



Il y a 14 milliards d'années, l'Univers jaillissait d'un germe initial plus petit que le noyau d'un atome actuel. Nous étudions la physique subatomique pour déterminer cette origine, mieux cerner notre monde actuel et pour donner à l'humanité des connaissances permettant d'influer sur son avenir.

Journée nationale des sapeurs-pompiers

Dominique de Villepin, ministre de l'Intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales a présidé le 20 juin au ministère de l'Intérieur, une cérémonie d'hommage et de reconnaissance aux sapeurs-pompiers français et à leurs collègues étrangers intervenus en 2003 à leurs côtés contre les incendies de forêts et les inondations (Les Espagnols, Grecs et Algériens qui ont aidés à surmonter les incendies de forêt de l'été 2003 ; les Allemands, Tchèques et Belges qui, en décembre suivant, ont aidés à faire face aux inondations dans le Sud-Est de la France).



Cette cérémonie fait suite à un défilé sur les Champs-Élysées, jusqu'à l'Arc de Triomphe où la flamme du Soldat inconnu a été ranimée.



À cette occasion, sur invitation personnelle du ministre de l'intérieur, le drapeau départemental aura été porté par une délégation du SDIS 38, composée du lieutenant Guy PUGLISI (administrateur UDSP 38), du sergent Jérôme BATTENTIER, du caporal-chef Michel VANGI et du caporal Joseph MORENO (CIS de Pontcharra).



Remise d'un chèque dans le cadre du 86^e Congrès de l'UDSP 38

Dans le cadre du bilan du 86^e Congrès de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère, le comité d'organisation a souhaité remettre l'intégralité du solde du compte ouvert à cette occasion, au profit de l'œuvre des pupilles de l'Isère.

Aussi, le commandant Cyrille BERROD et le lieutenant Jean-Pierre CRINER ont remis lors du Conseil d'Administration de l'UDSP 38 le 24 septembre 2004 à La Murette, un chèque d'un montant de 3 840 euros au président de l'Union.

Ces deux co-présidents ont associé par les mots, à cette remise officielle, l'ensemble des acteurs sapeurs-pompiers, actifs ou retraités, parents de JSP, JSP des centres de Vienne et Chasse-sur-Rhône ainsi que l'en-

semble des partenaires industriels et publics auxquels de chaleureux remerciements ont été renouvelés.

Cyrille BERROD



Fait divers

Dans le courant du mois de juillet de cette année, deux de nos camarades, anciens sapeurs-pompiers toujours très dynamiques, ont été victimes d'accidents sérieux.

Le colonel Jean-Claude BOURGEOIS s'est fracturé une clavicule à la suite d'une chute, et le lieutenant Jack NAVILLE a été blessé à la tête par une chute de pierres en montagne alors qu'il cueillait des herbes aromatiques.

Tous deux ont fait l'objet de soins chirurgicaux et Jack NAVILLE a dû subir une délicate opération nécessitant un court séjour à l'hôpital de la Tronche.

Jean-Claude BOURGEOIS, quant à lui, après immobilisation de la fracture, a dû se passer provisoirement de son bras gauche jusqu'à consolidation de celle-ci avec le handicap qu'on imagine.

Au moment de la parution de cette revue, leurs blessures étant cicatrisées, nos deux camarades auront, nous en sommes persuadés, oublié cet épisode douloureux vécu en cet été 2004.

De ces deux accidents nous en déduisons :

- Qu'un brin de muguet peut vous faire tourner la tête, mais quelques brins de génépi peuvent vous la faire perdre... C'est l'enseignement qu'en retiendra sûrement Jack NAVILLE.
- Que l'année 2003 aura été celle de la canicule, mais que 2004 aura certainement été pour Jean-Claude BOURGEOIS l'année de sa clavicule...

Nous espérons que nos deux camarades apprécieront ces hasardeuses comparaisons d'un humour genre café du commerce dont nous leur demandons par avance de nous pardonner.

La Rédaction de la revue « Les Sapeurs-Pompiers de l'Isère » émet, bien sûr, le vœu qu'ils évitent la récurrence dans l'avenir et les engage à prendre toutes dispositions nécessaires à cet effet, les assurant, bien évidemment en cette circonstance, de l'amitié de tous les sapeurs-pompiers de l'Isère réunis au sein de leur Union Départementale.

Liste de sympathie

CRÉDIT LYONNAIS
1, rue Molière
38041 GRENOBLE CEDEX

Quelques vues sur la Nuit du Feu du samedi 16 octobre 2004

ORGANISÉE PAR L'UDSP38 ET LE CIS DE MONTALIEU-
VERCIEU, AU PROFIT DES ORPHELINS DE L'ISÈRE



Les anciens

Les années se suivent et se ressemblent. Nos amis les anciens, avec leurs épouses, se sont retrouvés très nombreux aux différentes manifestations programmées par les membres de la commission, en collaboration avec les différents chefs de centres et présidents d'amicales qui se font tous un réel plaisir de nous recevoir chaque fois dignement.

Mercredi 21 avril 2004

C'est à Frontonas que s'est déroulé le concours de pétanque par une belle journée.



Concours de pétanque - Frontonas (Photo A. Bernard)

Le président de l'amicale, avec toute son équipe, et sans oublier notre infatigable Josette avec son savoir faire sans égal, ont su nous accueillir de bonne heure avec le traditionnel café-croissants.

Pour certains la route est longue, alors le réconfort est de tradition.

Par contre notre ami le lieutenant Paul Colomb, chef de centre, étant hospitalisé n'a pu être des nôtres et s'est fait excuser. Depuis, heureusement, il s'est refait une santé.

Les triplettes étant formées, les 180 joueurs ont jeté le but et c'est dans la bonne humeur que les trois parties se sont disputées avant midi.

À l'heure de l'apéritif, nous avons eu le plaisir d'accueillir Monsieur le maire de Frontonas ainsi que le commandant Jacques Perrin, président de l'Union Départementale.

Après un excellent repas, ce fut le moment de proclamer les résultats.

L'équipe conduite par Madame Madeleine Meyssin de Morestel, remportait le premier challenge, suivie de celle de Jean-Noël Fiol de Frontonas classée deuxième et celle de Madame Monique Guerrero du Pont-de-Claix remportait la coupe de Saint-Antoine.

À l'année prochaine pour le prochain concours.

Dimanche 20 juin 2004

Le centre de Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs accueillait le congrès départemental, et en ouverture de séance, s'est tenue l'assemblée générale des anciens sapeurs-pompiers de l'Isère sous la présidence du lieutenant Armand Bernard, animateur de la commission.



A.G. St-Étienne-de-Saint-Geoirs (Photo UDSP38)

Nous avons eu le plaisir d'accueillir le président, Jacques Perrin, qui a assisté à nos travaux.

Au cours de la réunion, l'activité de la commission a été présentée et des explications sur le projet de la nouvelle retraite des sapeurs-pompiers volontaires étaient à l'ordre du jour.

Avant l'ouverture de séance, avaient eu lieu les élections des membres renouvelables.

Ont été réélus :

- secteur de Grenoble : Gabriel Allibe, Armand Bernard
- secteur de Bourgoin-Jallieu : Jean Clapissou
- secteur de Vienne : Michel Terry
- secteur de Voiron : Robert Serve ;

Jeudi 24 juin 2004

C'est à la base de loisirs de Morestel de Mailles, que s'est déroulé notre traditionnel safari-pêche.



Safari pêche (Photo UDSP38)

À cause de travaux de mise en conformité, notre safari n'a pu se dérouler à Châtenay, comme les années précédentes.

À Moretel de Mailles le site est magnifique, mais malheureusement bien excentré dans le département, ce qui fut peut-être à l'origine de la présence que d'une cinquantaine de pêcheurs.

Notre ami Robert Lessi de Claix, s'est classé premier avec 23 prises, le deuxième étant Gilbert Perronnard de Saint Martin d'Uriage avec 11 prises et le troisième Alain Monier de Saint Pierre d'Allevard avec 10 prises.

La première dame fut Jacqueline Mathonnet de Saint-Martin-d'Hères.

La plus grosse prise au bout de la gaulle a été le fait de Robert Botelli de Frogès.

Nous devons remercier l'amicale d'Eybens avec son président Gabriel Grifféro, pour le soutien logistique. Mais nous tenons également à remercier Monsieur le maire de Moretel de Mailles qui a mis gracieusement à notre disposition l'étang et toutes les installations de la base de loisirs et notre ami Gilles Jorquera de Saint-Pierre-d'Allevard, à qui nous adressons un grand bravo pour nous avoir permis, en dernière minute de réaliser cette journée. Merci Gilles.

Mercredi 8 septembre 2004

Le centre de Montalieu-Vercieu s'était chargé de l'organisation de notre journée de détente et d'amitié qui fut plus qu'un grand succès car pas moins de 500 anciens avec leurs épouses avaient répondu présents.



Journée de détente (Photo A. Bernard-DL)

Dès le matin le chef de centre, le lieutenant Attavay avec le sergent Ponsin, président de l'amicale et notre ami Grigis pour les anciens, aidés d'une solide équipe s'affairaient pour servir le café-croissants.

L'organisation était parfaite. Des cars avaient été mis à votre disposition, avec bien sûr un ancien pour commenter la visite du site de la Vallée Bleue puis des groupes se retrouvaient à l'auditorium Ninon-Vallin pour un film sur le pays de la pierre.

À l'heure de l'apéritif, nous avons eu le grand plaisir d'accueillir Monsieur le député-maire Moyne-Bressan, Monsieur le maire de Montalieu Vercieu, le colonel Énard, chef de corps départemental, le commandant Perrin, président de l'Union Départementale, le commandant François Vallier, chef de groupement ainsi que le chef de brigade de gendarmerie ; ce qui prouve leur attachement aux anciens.

Après un très bon repas, les blagues et les chansons allaient bon train, l'organisation étant parfaite.

Encore bravo aux organisateurs et à l'année prochaine dans un autre lieu du département.

Vendredi 17 septembre 2004

Une délégation de membres de la commission et quelques autres anciens, avec votre animateur étaient présents au congrès national de Montpellier pour assister à la réunion de la commission des anciens sapeurs-pompiers de France.



Congrès de Montpellier (Photo J. Glénat)

La salle de réunion était comble ce qui prouve que les anciens se mobilisent pour avoir de l'information.

Le grand sujet étant bien entendu les nouvelles dispositions de la retraite des sapeurs-pompiers volontaires à partir de 2005.

La réunion était présidée par le colonel Hasselweiller, avec à ses côtés le colonel Ory et le lieutenant-colonel Paillot, qui ont eu la difficile tâche d'expliquer les nouvelles dispositions de cette retraite. Mais ils ont su convaincre l'auditoire.

Au cours de cette réunion, nous avons eu la visite du colonel Vignon, président de la Fédération Nationale, qui a fait part de sa satisfaction de voir une si grande participation des anciens.

Jeudi 7 octobre 2004

C'est à Septème, petit centre au nord de l'Isère que les anciens chefs de corps avec leurs épouses se sont retrouvés pour leur traditionnel repas.



Repas des anciens chefs de corps à Septème (Photo A. Bernard)

De bonne heure, la centaine de participants était présent, café-croissants et petits bouts de « saucisson » faisaient oublier que la route avait été longue.

Le lieutenant Bernard Cachoz, chef de centre ainsi que le sergent-chef Yves Janin, président de l'amicale, étaient aux petits soins pour les anciens, sans

oublier Michel Terry, membre de la commission et surtout le doyen Rémy Terry qui rêvait depuis longtemps de recevoir ses anciens collègues ce qui fut fait car ils étaient tous là pour lui prouver leur amitié.

Après la visite du château de Septème, patrimoine exceptionnel, à l'heure de l'apéritif nous avons eu le plaisir d'accueillir le commandant Berrot, chef de groupement, représentant le colonel Énard et le lieutenant Michel Duc, représentant le commandant Perrin. Le colonel Bourgeois, ancien directeur départemental et le lieutenant-colonel Blanc, président d'honneur de l'Union Départementale étaient également présents.

Après un menu digne des repas des anciens chefs de corps, nous avons également eu le plaisir d'accueillir Monsieur le maire de Septème, retenu le matin, qui a tenu à venir prendre le café avec les anciens.

L'après-midi fut trop court, les blagues et les chansons allant bon train, mais il fallait penser au retour avec la ferme intention de se retrouver l'année prochaine pour une même manœuvre....

Décembre 2004

Les membres de la commission et moi-même vous présentons ainsi qu'à vos familles nos meilleurs vœux pour l'année 2005.

orlac

ORGANISATION RÉGIONALE LAITIÈRE
AGRICOLE ET COOPÉRATIVE



YAOURT - DESSERTS
FROMAGES BLANCS
CRÈME FRAÎCHE



LAIT FRAIS PASTEURISÉ
LAIT STÉRILISÉ U.H.T.
VIVA, SILHOUETTE
BEURRE

Siège social : ORLAC, chemin des Mines - 38200 VIENNE ESTRESSIN

Remise du Mérite de l'Union Départementale au grade d'Officier



Lieutenant Pierre FAVET à Coublevie (Photo A. Bernard)



Adjutant-chef Roger Mandrand à La Chapelle de Surieu (Photo A. Bernard)

Calendrier des manifestations des retraités pour l'année 2005

- 14 avril : concours de pétanque à Gières
- 1^{er} juin : safari pêche à Chasse-sur-Rhône
- 19 juin : congrès départemental avec l'assemblée générale des anciens à Vizille
- 8 septembre : journée de détente à Chasse-sur-Rhône
- 17 septembre : congrès national à Bourges
- 7 octobre : repas des anciens chefs de corps à Sassenage

La maquette

(Photo J. Glénat)



Dernièrement les membres de la commission des anciens sapeurs-pompiers de l'Isère ont eu le plaisir de remettre au commandant Jacques Perrin, président de l'Union Départementale, une maquette réalisée par l'ébéniste Martenon, ancien sapeur-pompier volontaire d'Eybens.

Pour information, cet établissement est en mesure de réaliser deux modèles avec inscription de votre choix (Tél : 04 76 25 50 83. Fax : 04 76 62 07 95).

Playtex

Wonderbra

Siège Social

6, rue de Penthièvre
75008 PARIS

Site Industriel

Zone Industrielle
B.P. 255
38356 LA TOUR DU PIN CEDEX
Tél. 04 74 83 21 00
Fax 04 74 97 06 62

AGRÉE PAR LA DIRECTION GÉNÉRALE DE L'AVIATION CIVILE EN FÉVRIER 2004, LA SOCIÉTÉ IFOPSE SUD-EST FORME DEPUIS CETTE DATE LES POMPIERS DE L'ENSEMBLE DES AÉROPORTS FRANÇAIS.

ENTRE LES FORMATIONS INITIALES POMPIERS, LES FORMATIONS SPÉCIFIQUES CHEFS DE MANŒUVRES ET LES RECYCLAGES DE CES DEUX CATÉGORIES DE PERSONNEL, CE NE SONT PAS MOINS DE 660 PROFESSIONNELS DE LA SÉCURITÉ INCENDIE QUI ONT ÉTÉ FORMÉS CETTE ANNÉE PAR IFOPSE SUD-EST.

LA QUALITÉ DE SES FORMATIONS, LE RÉALISME DE SES INSTALLATIONS ET LE PROFESSIONNALISME DE SON PERSONNEL CONTRIBUENT AU SUCCÈS D'IFOPSE SUD-EST.

CE PLATEAU TECHNIQUE AÉRONAUTIQUE VIENT COMPLÉTER DES INSTALLATIONS EXISTANTES CAR IFOPSE EST AUSSI SPÉCIALISÉ DEPUIS DE NOMBREUSES ANNÉES DANS LA FORMATION À LA LUTTE CONTRE L'INCENDIE NOTAMMENT EN MILIEU CONFINÉ ET À L'INTERVENTION SUR RISQUES CHIMIQUES.

LA COMPLÉMENTARITÉ DE CES DEUX INSTALLATIONS ENTRAÎNE L'ÉMERGENCE DE NOUVEAUX MARCHÉS TEL QUE LA FORMATION DU PERSONNEL COMMERCIAL ET NAVIGANT DES COMPAGNIES AÉRIENNES OU ENCORE CELUI DES DIFFÉRENTS CORPS D'ARMÉES.

EN 2005, IFOPSE SUD-EST DISPENSERA PLUS DE 8 000 JOURNÉES DE FORMATIONS À DES CLIENTS VENANT D'HORIZONS DIFFÉRENTS COMME LES POMPIERS DE LA VILLE DE GENÈVE, TOTAL, AIRA LIQUIDE, EDF, COGEMA, AVENTIS OU PECHINEY....

Centre de formation incendie et chimie :
industrie, nucléaire et aéronautique

ifopse Sud-Est



Zi les nappes - 38630 Les Avenières
Tel : 04 74 33 12 20 - fax : 04 74 33 70 17
info@ifopse-sud-est.fr - www.ifopse.com

EUROFLOAT

Z.I. Salaise-sur-Sanne
38150 ROUSSILLON

**Fabrication
de Verre Plat**

**SAINT-GOBAIN**

*sortir,
écouter,
voir,
savoir...*

 **Bourgoin
Jallieu**



Agendas
Annuaire
Services en ligne

www.bourgoinjallieu.fr, le webréflexe.

Dispositions nouvelles contenues dans la loi du 13 août 2004 concernant la vétéran

Cette loi appelée aussi « *Loi de modernisation de la Sécurité Civile* » dont les textes d'application devraient être publiés courant 2005, apporte de profondes modifications dans la vie des sapeurs-pompiers volontaires et professionnels.

La Commission des Anciens de l'Union Départementale de l'Isère s'étant réunie au siège le vendredi 5 novembre 2004 sur la convocation de son animateur le lieutenant Armand BERNARD, a permis au lieutenant-colonel René PAILLOT, animateur de la Commission Fédérale des Anciens Sapeurs-Pompiers de France, d'apporter un éclairage sur les dispositions qui concernent plus particulièrement ceux ayant quitté le actif service avant le 31 décembre 2003, comme ceux l'ayant quitté courant 2004.

Il a pu être rappelé à cette occasion que cette nouvelle loi avait, entre autres dispositions plus générales, prévu :

- La reconnaissance du caractère dangereux pour tous les sapeurs-pompiers, volontaires comme professionnels.
- La création pour les SPV d'une Prestation de Fidélisation et de Reconnaissance (P.F.R) qui ne sera pas assujettie à prélèvement social ni fiscal.
- La compatibilité de l'activité de SPV avec une activité professionnelle par dérogation aux règles relatives au temps de travail.
- L'exonération des droits de succession et le bénéfice de majoration de points à certains concours, pour les orphelins de SP décédés en service commandé.
- La réaffirmation de la position des SP comme premiers acteurs de la Sécurité Civile.
- La possibilité de recruter des SPV en contrat à durée déterminée, notamment pour les campagnes de feux de forêts ou autre activité saisonnière.
- L'amélioration de la couverture sociale des SPV et leur garantie contre le licenciement dans le cadre de leur mission dans le service incendie.

L'Allocation de Vétéran :

En sont actuellement bénéficiaires les SPV ayant quitté le service Incendie, quel que soit le nombre d'années effectuées au-delà de la vingtième.

Le principe d'attribution de cette prestation a pris fin au 31 décembre 2003.

Elle continuera cependant à être servie à ceux qui en sont actuellement les bénéficiaires.

Ce sera aussi le cas de ceux ayant quitté le service actif avant le 31 décembre 2003 après avoir accompli au moins vingt années de service mais sans avoir atteint l'âge statutaire, qui pourront la percevoir selon les

modalités en place avant le 31 décembre 2003, à la date anniversaire de leur cinquante cinquième année.

Enfin, tous ceux remplissant les conditions d'attribution de l'Allocation de Vétéran, en percevront la Part Variable, y compris ceux ayant quitté le service actif avant le 1er janvier 1998 et qui ne la percevait pas jusqu'alors mais qui viennent d'être réintégrés dans ce droit.

Ces derniers la percevront pour 2004 et les années suivantes.

La Prestation de Fidélisation et de Reconnaissance (P.F.R) :

Permettra, selon un barème établi de percevoir une allocation pouvant atteindre 1 800 € pour ceux qui auront effectué 35 années et plus de service actif.

La date d'application de cette disposition et ses modalités pratiques, sera définie dans les textes d'application de la loi du 13 août 2004, que le Ministre de l'Intérieur s'est engagé à publier courant 2005.

Il n'est donc pas possible à ce jour d'apporter des précisions complémentaires à cet égard.

L'Allocation de Fidélité :

Cette allocation amenée à prendre le relais entre l'Allocation de Vétéran qui a pris fin au 31 décembre 2003 et la Prestation de Fidélisation et de Reconnaissance qui doit faire l'objet de textes réglementaires pour son application à compter de 2005, permettra à ceux partis en 2004 de bénéficier d'un régime sensiblement meilleur basé sur un nombre de vacations horaires d'officier, selon le nombre d'années effectuées par le sapeur-pompier volontaire, à savoir :

- 45 vacations pour 20 années de service, soit 455,85 €.
- 60 vacations pour 25 années de service, soit 607,80 €.
- 70 vacations pour 30 années de service, soit 709,10 €.
- 80 vacations pour 35 années de service, soit 810,40 €.

(Selon l'Arrêté Ministériel du 27 janvier 2004, la vacation horaire d'un officier volontaire est de 10,13 €. Le montant de l'Allocation de Vétéran est de 309,83 € et celui de la Part Variable se situe entre 100 et 150 € par an)

Conclusion :

Les membres de la Commission des Anciens de l'Isère ont pris acte de ces dispositions jugées plutôt favorables à l'égard des SPV, mais la plus grande attention et le maintien d'une mobilisation forte leur a été recommandée tant que les textes d'application de la nouvelle loi n'auront pas été publiés dans l'esprit souhaité par la Fédération Nationale.

La Rédaction,

LES HOMMES DU 18 BRISENT LA GLACE...

Les roues crissent sur la neige gelée.

Dans le faisceau des phares, les véhicules roulent au pas.

Les hommes sont silencieux. La concentration se lit sur leurs visages. Ils se remémorent quelques passages du briefing : « pas de place à l'improvisation, toutes erreurs pouvant être fatales... ».

Le convoi s'immobilise, les moteurs s'arrêtent. Nous arrivons au milieu de nulle part, au cœur des étendues blanches et glacées. L'air est vif. Par cette nuit de février, le silence de la montagne est souverain et personne ne viendra troubler cette mission. Ma fille et moi serons les seuls témoins de cette opération.

Tout est recouvert de neige glacée, immaculée.

Des caisses sont déchargées des fourgons. Elles sont lourdes.

Il fait froid, j'ajuste mon anorak, enfonce soigneusement le bonnet sur ma tête, tente quelques circonvolutions des bras pour me réchauffer et hâtivement replonge les mains dans mes poches.

À la lumière des projecteurs, chacun prépare son matériel.

Paressant insensible à la morsure du vent, comme par défi, un homme se déshabille...

Arc-bouté contre le pare-chocs du véhicule, il semble livrer combat contre cet élément de Néoprene.

« Michel, tu peux m'aider à m'équiper s'il te plaît ? » me demande-t-il.

Répondant à mes interrogations Alain précise que sa combinaison est doublée et qu'il n'a pas trop froid... Il me tend deux gilets de sauvetage et nous conseille de ne pas trop nous éloigner, la glace est solide mais on sait jamais...

Les plongeurs sont équipés. Ils vérifient mutuellement leur tenue, l'ajustement des gants de plongée...

On entend, dans le lointain, le bruit assourdi de quelqu'un qui porte des coups contre une surface qui semble lui résister. C'est Alain qui prépare le trou pour la plongée. Il revient chercher une hache et s'adressant à la palanquée, renouvelle des conseils de prudence.

Sur son casque de spéléo, Thierry s'est "bidouillé" un système d'éclairage inédit et performant : pas moins de trois lampes. Avec un clin d'oeil, il m'explique que sa dernière plongée nocturne avait été plutôt galère après que ses lampes aient données quelques signes de faiblesse...

Limite incertaine où nous quittons la terre ferme pour marcher sur les eaux glacées. Nous portons, nous tirons les lourdes caisses. J'avance à petit pas, la glace craque. Je m'immobilise.

« Elle est vivante, elle bouge mais elle est suffisamment épaisse, ça devrait tenir... » me dit une voix qui se veut rassurante.

Nous arrivons presque au centre du lac tout près du trou. Les parois franches, la glace fait près de 20 centimètres d'épaisseur. L'eau y est limpide.

Tout le matériel nécessaire à l'exploration est sorti des caisses : palmes, bouteilles de plongées, ceintures de plomb, dévidoir de fil phosphorescent, bidons de plastique vides...

On m'explique que les bidons servent à fixer la ligne guide, le fil d'Ariane. En se comportant comme des bouchons, les bidons restent plaqués sous la glace. De cette façon si un plongeur perdait sa ligne et se trouvait en difficulté, en remontant à la surface et en tâtonnant sous la glace, il devrait trouver le fil, et regagner la sortie... Réalisant qu'entre l'eau et la glace, il n'y a pas la moindre poche d'air - et que le seul point de sortie est forcément le trou - j'éprouve une pointe d'admiration pour ces hommes qui, en pleine nuit, osent pratiquer un tel exercice.

Après un bref rappel des signes conventionnels à l'intention des novices qui devront être très encadrés par leurs aînés, un « plouf » clôt la cérémonie de baptême.

Les plongeurs de la première palanquée semblent happés par les profondeurs. Seul un bouillonnement de bulles d'air vient crever la surface de l'eau.

Je suis chargé de relever les temps de plongée et de vérifier les directions prises...

À travers la glace, le halo d'une lampe glisse sous mes pieds, quelle sensation étrange, j'ai l'impression de réellement partager leur plongée, tout en étant bien au sec et relativement au chaud. La lampe change de direction, je la suis. Elle me guide vers l'endroit le plus profond du lac, dix ou quinze mètres...

Il me semble entendre la glace gémir, craquer. Une image s'impose à moi, celle du film TITANIC où dans le silence d'une nuit polaire, des centaines de corps flottaient, prisonniers dans leur gilet de sauvetage. Prudemment, à pas léger je retourne vers mes collègues.

La première palanquée remonte, le chef de plongée regarde sa montre. Ils sont dans les temps, mais se laissant griser par la joie de l'exploration, ils ont quelque peu changé de direction, presque à l'opposée de leur cap...

Ceux de la deuxième palanquée terminent leur exploration par un nouvel exercice. Ils cognent sous la glace. Des coups lents, mesurés. L'opération dure plusieurs minutes, puis soudain la lame effilée d'un poignard crève la surface de la glace. Le trou est agrandi jusqu'à permettre le passage d'un tuba.

Près de la sortie, des bulles précèdent l'arrivée d'un plongeur. Il se présente de dos et d'un mouvement de rein se hisse sur la glace. Entraîné par le poids de son matériel, il se retrouve dans la même position qu'une tortue renversée dans sa carapace. Il gesticule et parvient à se libérer de ses bouteilles. Thierry est satisfait, son exercice s'est bien déroulé. Il a même retiré son détendeur et a pu respirer par son tuba. Bien sûr attaquer la glace par dessous, sans être en appui demande un gros effort physique mais la survie pourrait être à ce prix...

C'est à la troisième palanquée de connaître les joies de l'exploration et au deuxième groupe, toujours équipé de leur combinaison mouillée, la contrainte d'assurer, par ce froid glaciale, la protection du site.

Sitôt les derniers plongeurs hors de l'eau, par son portable Alain appelle l'autorité d'astreinte au CODIS : « Opération terminée, aucun problème ! » déclare-t-il avec un vif soulagement.

Pour moi ce fut une séquence « frissons et émotions » et pour ma fille, un sujet de choix pour son rapport de stage...

C'était un exercice de plongée départementale, au lac de Petichet le 2 février 1998.

Quel était, pour les plongeurs, l'intérêt d'un tel exercice ?

Pour le savoir, j'avais interrogé le responsable de cette plongée l'adjudant chef Alain ARTIGUE qui était alors conseiller technique départemental.

AA - Le but d'une telle opération est de déceler les faiblesses aussi bien humaines que matérielles en vue d'une intervention particulièrement éprouvante.

MR - En quoi une plongée comme celle-ci est elle différente d'une autre ?

AA - Une plongée nocturne demande une grande

concentration. La préparation de la plongée exige beaucoup de minutie. Pas question d'éparpiller du matériel sur le site, on risquerait de le perdre... Le cheminement jusqu'à la mise à l'eau, en terrain accidenté peut s'avérer délicat.

De nuit, dans l'eau, le plongeur voit son environnement proche complètement modifié. Il perd certaines sensations, certains repères. Par exemple il ne peut plus voir remonter ses bulles d'expiration vers la surface. Avec la lumière du jour, lorsqu'il progresse, un rocher, un tronc d'arbre échoué sur le fond peuvent lui indiquer une direction à prendre. La nuit il ne voit rien de tout ça, et s'il veut revenir à son point de départ, il ne voit même plus le nuage d'alluvions provoqué par un fort palmage...

Le fait que cette plongée de nuit se déroule sous la glace, exige une encore plus de vigilance...

La boussole et le fil d'Ariane sont plus que jamais indispensables... Sous la glace, le plongeur perd aussi la notion du temps et de l'espace. En nageant en aveugle, il est très difficile de savoir quelle distance on a parcouru... Malgré la présence de son binôme, un plongeur peut éprouver la sensation de solitude et d'isolement. Il peut aussi avoir froid, un froid profond, c'est une sensation difficile à vaincre.

MR - Que redoute le plus un responsable de plongée ?

AA - L'accident est toujours possible. Nous en avons connu un dans le passé, qui fort heureusement s'est bien terminé...

MR - Combien de plongeurs étaient engagés pour cet exercice ?

AA - 12 plongeurs dont certains ont vécu des interventions particulièrement éprouvantes comme le sauvetage des enfants du Drac...

Michel REILLE

AD ISÈRE **AutoDistribution**

**ÉQUIPEMENT ET PIÈCES AUTOS
VL - PL - INDUSTRIE
RECTIFICATION MOTEUR**

AD ISÈRE
16 bis, avenue Victor Hugo - BP 16
38171 SEYSSINET CEDEX
Tél. 04 76 70 50 92 - Fax 04 76 70 75 19


eurotungstene®
METAL POWDERS

Eurotungstène Poudres
9, rue André Sibellas - BP 152 X
38042 Grenoble Cedex 9 - France
Tél. (33) 04 76 70 54 54 - Fax (33) 04 76 48 55 24
Web site : www.eurotungstene.com

Le saviez-vous ?

LES HÉPATITES VIRALES EN BREF

I - Qu'est-ce qu'une hépatite ?

C'est une inflammation du foie, « usine » épurant ou fabriquant de nombreuses substances.

Lorsque l'inflammation est récente on parle d'hépatite aigüe. L'hépatite chronique est, quant à elle, une inflammation qui dure depuis plus de 6 mois.

Nous allons envisager les hépatites virales donc liées à des virus, mais d'autres origines existent : médicaments, substances toxiques, alcool, stéatose (surcharge en graisse du foie)...

Les hépatites virales les plus connues sont causées par le virus A, le virus B, le virus C mais cela peut être aussi le virus D, le virus E, le virus G, le virus TTV (ce dernier de découverte récente) mais aussi d'autres virus du groupe herpès : Epstein Barr (mononucléose infectieuse), cytomégalovirus, virus de l'herpès simplex, virus zona varicelle.

II - Comment faire le diagnostic d'une hépatite virale aigüe ?

Du point de vue clinique

Fatigue (asthénie), jaunisse (ictère) avec urines foncées et selles parfois décolorées, démangeaisons (prurit), fièvre sont au rendez-vous d'une hépatite dite « classique » de même que le manque d'appétit (anorexie) et les nausées.

Du point de vue des examens sanguins

Les transaminases sont augmentées à plus de 10 à 20 fois les valeurs normales, surtout dans la phase qui précède l'apparition de l'ictère.

Ensuite, pour savoir quel est le virus en cause il faut rechercher les marqueurs viraux.

III - Les différentes évolutions des hépatites virales

La guérison

On parle de guérison lorsque les transaminases sont redevenues normales et que les marqueurs viraux témoignent de la guérison et de l'immunité.

La chronicité

Elle se voit pour l'hépatite B (5 à 10 %) mais surtout pour l'hépatite C (50 à 70 %...) l'hépatite D (un delta) (85 %) et peut-être pour l'hépatite TTV (virus post transfusionnel).

Le risque est alors l'évolution vers une cirrhose et/ou vers un cancer du foie (carcinome hépatocellulaire).

Mais savoir qu'il existe aussi :

- des hépatites *asymptomatiques* (aucun signe clinique) de découverte sérologique,
- des hépatites *fulminantes* à la phase précoce de l'hépatite, avec encéphalopathie et diminution de certains facteurs de coagulation. La mortalité est alors de 90 %. Toutefois la transplantation hépatique en urgence a amélioré les chances de survie : 60 à 70 % de survie à 5 ans. Elles se voient surtout pour les hépatites B (1 %) et pour les co-infections B et delta : 5 %.

IV - Particularités suivant les différents types de virus

1 - Le tableau ci-dessous récapitule les modes de transmission et l'évolution.

Pour les virus A, B, C, D, E

- La transmission orofécale est fortement liée aux problèmes d'hygiène de l'eau.
- La transmission parentérale est celle liée aux « piqûres » (autrefois transfusion, actuellement injection de drogues par voie veineuse ou piqûre accidentelle avec du matériel souillé) ou au contact du sang sur une peau lésée.

2 - De même les périodes d'incubation (délai entre le contact et les premiers signes) varient suivant les virus :

VHA	15 à 50 jours
VHB	50 à 120 jours
VHC	15 à 90 jours
VHD	30 jours environ
VHE	10 à 40 jours

	TRANSMISSION				ÉVOLUTION	
	Orofécale	Parentérale	Sexuelle	Maternofoetale	Hépatites chroniques	Hépatites fulminantes
VHA	+++	+	+	0	0	+
VHB	0	+++	+++	+++	+++	+++
VHC	0	+++	+	+	+++	?
VHD	0	+++	++	+	+++	+++
VHE	+++	+	+	0	0	++

3 - Spécificités de certains virus

- Le virus delta a « besoin » pour persister, du virus B : il s'agit donc soit d'une co-infection soit d'une surinfection de l'hépatite B.
- Le virus E, présent surtout en Extrême-Orient, Afrique, Amérique du Sud, est responsable d'hépatites fulminantes chez les femmes enceintes au 3^e trimestre de grossesse.
- Les virus G encore mal connu est souvent lié au virus C.
- Le virus TTV (post-transfusionnel) est de découverte récente et semble indépendant des virus C, B et G.
- Le virus C entraîne une hépatite très souvent asymptomatique lors de l'infection.

V - Les virus du groupe herpès

Ces virus peuvent être la cause d'une hépatite.

Aussi faut-il y penser après avoir éliminé, avec les marqueurs viraux, les virus dits « classiques ».

1 - Mononucléose infectieuse (virus d'Epstein Barr)

Souvent sans ictère, l'hépatite s'accompagne d'une angine, de fièvre, d'adénopathies (augmentation de volume des ganglions).

Le diagnostic est fait grâce aux marqueurs viraux.

2 - Cytomégalovirus

Là encore l'hépatite est souvent sans ictère, avec fièvre et adénopathies.

Le diagnostic est fait grâce à la sérologie.

3 - Herpès

Il faut rechercher des lésions d'herpès.

Souvent existe une fièvre très élevée.

Là aussi le diagnostic est fait grâce aux examens sanguins.

Il existe d'exceptionnels cas d'hépatite fulminante.

4 - Varicelle-Zona

Les virus peuvent, de même, entraîner une hépatite.

VI - En pratique

Le diagnostic d'hépatite virale aiguë justifie d'un suivi :

- ① afin de ne pas méconnaître une forme grave d'emblée, une évolution vers la chronicité,
- ② afin de confirmer la guérison,
- ③ d'instituer des mesures de prévention notamment familiales.

En cas d'hépatite tout traitement non absolument indispensable est contre-indiqué.

Les mesures de prévention

- Lors des hépatites
 - Pour les virus A et E les règles d'hygiène doivent être respectées avec pour le patient l'utilisation de ses propres couverts (contamination orofécale).
 - Pour les autres virus à transmission parentale, nécessité d'avoir un matériel de brossage de dents et de rasage strictement individuel.
- Avant les hépatites :
 - Les vaccinations
 - contre l'hépatite B est importante chez le jeune enfant où le risque d'évolution vers la chronicité et le cancer du foie est élevé. Est obligatoire chez les professionnels de santé.
 - contre l'hépatite A est fortement conseillée pour les voyageurs, les professionnels d'entretien des eaux usées.

Capitaine Dominique BAUD
Médecin conseil de l'UD38



SPMR
38200 VILLETTE DE VIENNE
www.spmr.fr
info@spmr.fr
tél. urgences : 0 474 574 040



SOCIÉTÉ DU PIPELINE MÉDITERRANÉE-RHÔNE

**NOS DÉFIS PERMANENTS :
SÉCURITÉ, FIABILITÉ, QUALITÉ, SERVICE**

SPMR assure par un réseau de pipelines d'intérêt général le transport massif d'essences, gazole, fioul domestique et carburacteur depuis l'Étang de Berre vers la vallée du Rhône, les Alpes, la Suisse et la Côte d'Azur.

Que font-ils donc quand ils ne sont pas sapeurs-pompiers ?

On l'a déjà vu, être sapeur-pompier volontaire peut aisément se cumuler avec toute autre activité professionnelle et c'est bien là le côté prestigieux de cette mission que beaucoup ont souhaité accomplir pour réaliser leur souhait de servir leur prochain.

Nous avons choisi dans cette rubrique de présenter des carrières professionnelles, des activités sportives ou autre forme de vie, ou l'engagement moral d'un sapeur-pompier apporte une indéniable complémentarité.

Aujourd'hui sera évoqué le cas d'un garçon, fils de sapeur-pompier professionnel, qui était partagé dans un désir de suivre l'exemple de son père et celui plus personnel d'effectuer une carrière dans la Police Nationale.

Dans les deux cas, l'intéressé se destinait à être un élément du service public et qui plus est, à être au service du public.

Franck NAVILLE, puisqu'il s'agit de lui, aurait pu être sapeur-pompier professionnel comme son père, le lieutenant Jack NAVILLE qui a fait une longue carrière au CSP de Grenoble et plus particulièrement à la caserne de Seyssinet où on l'a connu entre autres, chargé des sports du corps, mais aussi le référent sportif de l'Union Départementale, créateur du célèbre cross de la Sainte-Barbe dont l'édition 2004 a eu lieu le 20 novembre dernier à Sassenage.

Franck est né le 19 décembre 1966 à la Tronche et c'est donc un pur dauphinois qui aura récemment fêté ses 38 printemps au moment où cette revue sera publiée.

Tout d'abord scolarisé à Seyssinet, il obtient un brevet de technicien en contrôle et régulation en juin 1986.

Toujours enclin à s'orienter vers une carrière dans la police, il intègre la Fac de Droit et Sciences Économie de Grenoble avant d'effectuer son Service National, qu'il ne manque pas de faire, on l'imagine, dans la Police Nationale, affecté dans le 6^e arrondissement de Paris.

À la fin de celui-ci, en janvier 1990, il réintègre la Fac de Droit tout en étant surveillant d'externat en collège dans la région grenobloise.

Parallèlement à cette activité il est incorporé en février 1990 au corps de sapeurs-pompiers de Grenoble dans la section des volontaires qui existe depuis 1985.

Il fait enfin connaissance directement avec la mission du sapeur-pompier puisqu'il participe aux interventions, ayant entre temps pu acquérir les qualifications nécessaires à la fonction, encouragé en cela par un père très au fait de la formation la plus rigoureuse.

Suite à cela, il présente et réussit le concours d'entrée de la Police Nationale et entre en septembre 1990 à l'École de Police de Gardien de la Paix d'Aubièrre dans le Puy-de-Dôme.

Après neuf mois de formation, il est affecté en Police Urbaine dans la région parisienne, à Palaiseau dans l'Essonne et obtient en septembre 1993 une mutation dans le Rhône en Service Général au Commissariat de Police de Villeurbanne.

En 1995 il intègre pendant deux années une unité spécialisée en service de jour à Lyon, et passe dans la même unité les quatre années suivantes en service de nuit.

Le passage dans cette unité très spécifique et difficile de septembre 1995 à août 2001 lui permet une promotion au grade de Brigadier de Police, fonction pleine de responsabilités et qui l'amène à quitter son poste initial pour une autre affectation en Salle d'Information et de Commandement de nuit dans le département du Rhône.

Résidant de nouveau dans notre département, il demande, après avoir dû quitter en son temps les SPV de Grenoble, sa réintégration en septembre 2001, comme sapeur-pompier de l'Isère, au CIS de Roche où il continue sa formation opérationnelle, accumulant FIA2 et FIA3 en 2002, FIA4 et permis poids lourd en 2003, FIA5 et COD1 en 2004.

L'année 2002 l'aura vu faire son retour dans l'Unité spécialisée de

nuit à Lyon, service qu'il affectionne particulièrement et qui lui permet de réaliser pleinement son vrai rêve de policier.

Pour des raisons de discrétion professionnelle il ne sera pas fait état des actions menées par Frank NAVILLE dans le cadre de ce service on en conviendra aisément, mais la télévision et le cinéma dans une certaine mesure, nous font souvent vivre le quotidien de ces fonctionnaires de police.

Il a été nommé brigadier-chef à compter du 1^{er} octobre 2004 et cette promotion va lui permettre de s'épanouir encore plus professionnellement et d'évoluer dans la hiérarchie, car il possède les qualités nécessaires d'engagement et d'altruisme à cet égard.

Ceux qui l'approchent dans sa mission de sapeur-pompier vous le confirmeront.

Tout ceci ne l'empêche pas d'avoir une vie de famille heureuse.

Son épouse et ses deux enfants doivent bien évidemment s'adapter à son rythme de vie, ce qui n'empêche pas Kévin son fils, âgé de 10 ans, souhaiter devenir JSP dès que possible afin de faire comme papy, plus tard, un sapeur-pompier professionnel.

Les deux jeunes enfants de Frank ont fait de ses parents, Jack et Jacqueline, des grands-parents heureux, de même que Nathalie sa sœur et Anthony son beau-frère.



La Rédaction,

Sapeur-pompier : pourquoi pas vous ?

Le SDIS 38, service départemental d'incendie et de secours de l'Isère souhaite rallier de nouvelles recrues dans la grande famille des sapeurs-pompiers.



Sur dix sapeurs-pompiers, huit sont des volontaires, des hommes et des femmes menant une double-vie, passant de l'entreprise, du foyer familial ou du lycée au centre de secours. « Doubles vies », c'est d'ailleurs le titre choisi par le réalisateur Bernard David-Cavaz, auteur d'un court-métrage pour le collectif des sapeurs-pompiers volontaires à l'initiative d'une campagne de communication sur le volontariat*.

Le film met en scène les parcours de quatre volontaires, quatre personnages dont l'existence a pris un sens nouveau quand ils ont décidé de porter secours aux autres. Stéphanie, Sam, Lionel et Serge, sont les « héros » de ce court-métrage, dont le scénario tisse des histoires bien réelles. À travers elles, se lit toute la ferveur de l'engagement pris par ces citoyens, « en plus » de leur vie privée et professionnelle.

En septembre, deux spots seront diffusés dans les cinémas de l'agglomération, permettant de retrouver Sam et les autres sur quelques images condensés. Des affiches et des dépliants seront également distribués, expliquant la marche à suivre pour devenir, à son tour, sapeur-pompier volontaire.

On apprend ainsi que l'engagement est possible dès l'âge de 16 ans.

« Il faut bien sûr être apte médicalement, suivre différentes formations, s'engager enfin à exercer cette fonction avec obéissance, discrétion et responsabilité », note Alain Chaplais, président du SDIS (lire ci-après).

Homme ou femme, étudiant, employé, père, mère de famille ou célibataire, aucune condition ne semble faire obstacle au volontariat, si ce n'est sa

propre capacité à endurer la fatigue et à garder son sang-froid, à supporter les nuits blanches, à travailler en équipes et à recommencer ainsi, à chaque alerte...

M.E.

*Financée par le SDIS, le service départemental d'incendie et de secours et par l'union départementale des sapeurs-pompiers de l'Isère.

Repères

- Le SDIS gère et organise la mission de secours et de lutte contre l'incendie. Cet établissement public est financé par les collectivités locales et administré par les élus locaux.
- 5 464 sapeurs-pompiers en Isère dont 625 femmes (soit 12 % des effectifs).
- 679 sapeurs-pompiers volontaires.
- Sur le terrain, les interventions sont assurées à partir de 166 centres répartis dans quatre groupements territoriaux.
- En Isère, les sapeurs-pompiers interviennent toutes les 7 minutes.

En savoir plus :

Téléphone 04 76 26 00 26

STÉPHANIE, COMMERCIALE

SAM, ENTRAÎNEUR

LIONEL, LYCÉEN

**SAPEUR POMPIER
VOLONTAIRE**

Pourquoi pas vous...

04 76 26 00 26

Les sports

présentés par *Fernand TERRAS*

Responsable des sports de l'UDSP 38



Calendrier des manifestations sportives 2005

MANIFESTATIONS	DATES	LIEUX
Ski alpin Championnat de France	1, 2, 3 avril 2005	Les Deux Alpes (38)
Ski de fond Championnat de France	29, 30 janvier 2005	Gap (05)
Cross Sélection départementale (1)	19 février 05	Morestel (38)
Interdépartemental	5 mars 05	Marcy l'Étoile la Croix Laval (69)
National	19 mars 05	Orléans (45)
De la Sainte Barbe	19 novembre 05	à définir
Semi-marathon Championnat de France	à définir	Cherbourg à confirmer
Triathlon Championnat de France	7 mai 05	Carcans-Maubuisson (33)
PSSP Athlétisme	à définir	Isère
Régional	4 juin 05	Bourgoin-Jallieu (38)
National	25 juin 05	Auch (32)
VTT Départemental	16 avril 05	Les Vaulnaveys (38)
Régional	à définir	Bourg-St-Maurice (73)
Championnat de France	à définir	Buis lesBarronniers (26)
Championnat du Monde	25/06/05	Trélissac (24)
Cyclisme Championnats de France contre la montre	28 mai 05	Replonge (01)
Championnats de France sur route	29 mai 05	St Jean sur Veyle (01)
Championnats du monde contre la montre	24 septembre 05	Majorque (Baléares Espagne)
Championnats du monde sur route	25 septembre 05	Majorque (Baléares Espagne)
Basket Championnat de France	3 septembre 05	Nice (06)
Volley Ball Championnat de France	30 avril au 5 mai 05	Seyssinet (38)
Rugby Championnat de France	10,11 juin 05	Bourg-en-Bresse (01)
Football Championnat de France	3 au 5 juin 005	Nantes (44)
Championnat d' Europe		
Pétanque Championnat de France	10 et 11 septembre 05	Alés (30)
Boules lyonnaises Régional	à définir	à définir
Voile Championnat de France	du 27 au 30 juin 05	Fos-sur-Mer (13)
Parapente Championnat de France	à définir	dans le Var à confirmer
Trekking Championnat de France	17, 18 et 19 juin 05	Fos-sur-Mer (13)
Congrès départemental (1)	19 juin 05	Vizille (38)
Union Régionale Rhône-Alpes Assemblée générale	9 avril 05	Rhône
Congrès F.N.S.P.F	14 au 17 septembre 05	Bourges (18)
J.S.P Brevet	28 et 29 mai 05	St Georges d'Espéranche (38)
Rassemblement	12 juin 05	Roussillon (38)
Sélection PSSP + Athlétisme	30 avril 05	Roussillon (38)
Régional	1 ^{er} et 2 juillet 05	Lagnieu (01)
Concours de manœuvre CTIF	17 au 27 juillet 05	Varazdin (Croatie)

(1) les J.S.P. peuvent participer à ces manifestations

Challenges des collines du Voironnais

L'édition 2004 des challenges des collines du Voironnais, placée sous l'égide de l'association des jeunes sapeurs-pompiers du même nom et en partenariat avec les amicales de Voiron, Saint-Cassien, Chirens et La Murette, s'est déroulée à Saint-Cassien le samedi 23 octobre 2004.

C'est sous un soleil radieux et une température clémente que se sont élancés les 188 concurrents représentant 13 centres de secours ou associations de jeunes sapeurs-pompiers.

Ils venaient de Charavines, Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs, La Murette, Chirens, La Côte-Saint-André, Parménie, Saint-Étienne-de-Crossey, Les Collines du Voironnais, Val-d'Ainan, Vinay, Vizille et Saint-Cassien.

À l'occasion du quinzième anniversaire de sa création, les organisateurs ont tenu à attribuer en complément des challenges, un trophée représentant une broderie encadrée.

Lors de la remise des récompenses, on notait la présence de Messieurs Jean-François GAUJOUR, maire de Saint-Étienne-de-Crossey et conseiller général, Maurice BERTHET, maire de Saint-Cassien, Marcel VIAL, maire de La Buisse, Bernard GORON représentant le maire de La Murette, Edmond GUTTIN-LOMBARD, directeur des sports de la ville de Voiron, Gaëtan VALVO, chef de centre de Saint-Jean-de-Moirans, représentant le commandant PERRIN, président de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère.

Étaient également présents les chefs de centres de Saint-Cassien, Chirens, Saint-Étienne-de-Crossey,

Nombre de centres représentés : 13

Nombre de participants : 188

Météo : Terrain légèrement humide - temps ensoleillé

INSCRITS/PARTICIPANTS

CHARAVINES : 4/4

CHIRENS : 1/1

LA CÔTE-SAINT-ANDRÉ : 4/2

LES COLLINES DU VOIRONNAIS : 57/50

PARMÉNIE : 2/2

PARMÉNIE unité de BEAUCROISSANT : 2/2

PARMÉNIE unité de RENAGE : 6/0

SAINT-CASSIEN : 1/1

SAINT-ÉTIENNE DE CROSSEY : 34/30

VAL-D'AINAN : 7/6

VINAY : 25/17

LA MURETTE : 4/4

VIZILLE : 24/26

TOTAL : 223/188

BENJAMINS - 2 180 m

1^{er} BORNE Valentin (Les Collines du Voironnais)

2^e MAGNAT Kévin (C.I.S. Vinay)

3^e CROQUET Bruce (Les Collines du Voironnais)

4^e CELI Thibault (Saint-Étienne-de-Crossey)

5^e CARPENTIER Jules (Intercentre de la Bièvre)

Classement par équipe

1^{re} Les Collines du Voironnais 12 pts

2^e Vinay 22 pts

3^e Inter-centre de la Bièvre 24 pts

4^e Saint-Étienne de Crossey 35 pts



La Murette et Vizille, ainsi que deux infirmiers du service de santé et de secours médical du SDIS 38.

Remerciements à tous les propriétaires des terrains qui ont permis le traçage des différents parcours, au club sportif de l'ASL de Saint-Cassien pour le prêt de locaux et matériels, à l'Union Départementale, à toutes les personnes ayant participé à l'organisation et à tous les sportifs.

Pour le Comité d'organisation
Le président Claude MATHIEU

BENJAMINES - 2 180 m

1^{re} HIBBERT Jessica (Les Collines du Voironnais)

2^e EYRAUD Gwénaëlle (Saint-Étienne-de-Crossey)

3^e CLOR Charlotte (Intercentre de la Bièvre)

4^e PORCHER Émilie (Intercentre de la Bièvre)

5^e NAVARRO Nelly (JSP de Vizille)

Classement par équipe

1^{re} Inter centre de la Bièvre 13 pts

2^e Collines du Voironnais 20 pts

MINIMES GARÇONS - 3 380 m

1^{er} VIATEAU Romuald (Les Collines du Voironnais)

2^e ORTUNO Fabien (Les Collines du Voironnais)

3^e LEJEUNE Côme (Les Collines du Voironnais)

4^e MOIRAND Damien (Les Collines du Voironnais)

5^e GUENICHE Alain (Les Collines du Voironnais)

Classement par équipe

1^{re} Collines du Voironnais 6 pts

2^e Intercentre de la Bièvre 35 pts

3^e Vinay 35 pts

4^e Saint-Étienne-de-Crossey 46 pts

MINIMES FILLES - 3 380 m

1^{re} WOITELLIER Manon (Saint-Étienne-de-Crossey)

2^e TOURNIER Audrey (Intercentre de la Bièvre)

3^e MIRALLES Lorine (Saint-Étienne-de-Crossey)

4^e DESPRAT Lola (C.I.S. Vinay)

5^e BOLCATO Marion (Intercentre de la Bièvre)

Classement par équipe

1^{re} Intercentre de la Bièvre 13 pts

CADETS - 4 360 m

- 1^{er} LAMBERT Mathieu (Les Collines du Voironnais)
- 2^e STELLA Thibaut (Saint-Étienne de-Crossey)
- 3^e FERRIER Julien (Saint-Étienne de-Crossey)
- 4^e PICARD Florian (Intercentre de la Bièvre)
- 5^e DUPONT Kévin (JSP de Vizille)

Classement par équipe

- 1^{re} Saint-Étienne-de-Crossey 12 pts
- 2^e Vizille 20 pts
- 3^e Intercentre de la Bièvre 28 pts

CADETTES - 3 380 m

- 1^{re} FERRERIA Blandine (Intercentre de la Bièvre)
- 2^e AUBRY Anaïs (Saint-Étienne-d-Crossey)

JUNIORS GARÇONS - 5 560 m

- 1^{er} PERRET Damien (Les Collines du Voironnais)
- 2^e TOURNIER Sébastien (Parménie unité Beaucroissant)
- 3^e JANOWSKI Matthieu (Saint-Étienne-de-Crossey)
- 4^e DINATALE Cyril (Parménie)
- 5^e COATTRENEC Cédric (Saint-Étienne-de-Crossey)

Classement par équipe

- 1^{re} Saint-Étienne-de-Crossey 14 pts

JUNIORS FILLES - 4 360 m

- 1^{re} HOUBRE Karen (C.S. de Vizille)
- 2^e GLÉNAT Lydie (C.I.S. de Vinay)
- 3^e PINGRET Morgane (C.I.S. Vinay)

SENIORS GARÇONS - 7 740 m

- 1^{er} JOURDAN Philippe (C.I.S. Val d'Ainan)
- 2^e OGIER-COLLIN Pascal (C.I.S. Val d'Ainan)
- 3^e GUÉRAUD-PINET Éric (C.I.S. Val d'Ainan)
- 4^e BOUTHERIN Loris (C.I.S. La Murette)
- 5^e SIMON Éric (Charavines)

Classement par équipe

- 1^{re} Val d'Ainan 9 pts

VÉTÉRANS 1 GARÇONS - 5 560 m

- 1^{er} THIVOZ Patrick (La Côte-Saint-André)
- 2^e FLANDIN Gérard (Chirens)
- 3^e GALLIN MARTEL Daniel (C.I.S. La Murette)
- 4^e CLOS Thierry (La Côte-Saint-André)
- 5^e TOURNIER Patrick (Parménie unité Beaucroissant)

VÉTÉRANS 2 GARÇONS - 5 560 m

- 1^{er} ROLLAND Louis (C.I.S. La Murette)

DUATHLON - 2 x 1 200 m (course à pied) - 2 x 2 180 m en VTT = 6 760 m

- 1^{er} LAMBERT Matthieu (Les Collines du Voironnais)
- 1^{er} DINATALE Cyrille (Les Collines du Voironnais)
- 1^{er} PERRET Damien (Les Collines du Voironnais)
- 2^e BOUTHERIN Loris (C.I.S. Charavines)
- 2^e SIMON Éric (C.I.S. Charavines)
- 2^e GALLIN MARTEL Daniel (C.I.S. Charavines)

RELAIS - 4 x 1 200 m

- 1^{er} BEAUP florian (JSP de Vizille)
- 1^{er} DURIN Fanny (JSP de Vizille)
- 1^{er} IACONO Stéphane (JSP de Vizille)
- 1^{er} AZZ Habib (JSP de Vizille)
- 2^e VIATEAU Romuald (Les Collines du Voironnais)
- 2^e PETIT Clément (Les Collines du Voironnais)
- 2^e MOIRAND Damien (Les Collines du Voironnais)
- 2^e BORNE Valentin (Les Collines du Voironnais)

CHALLENGES

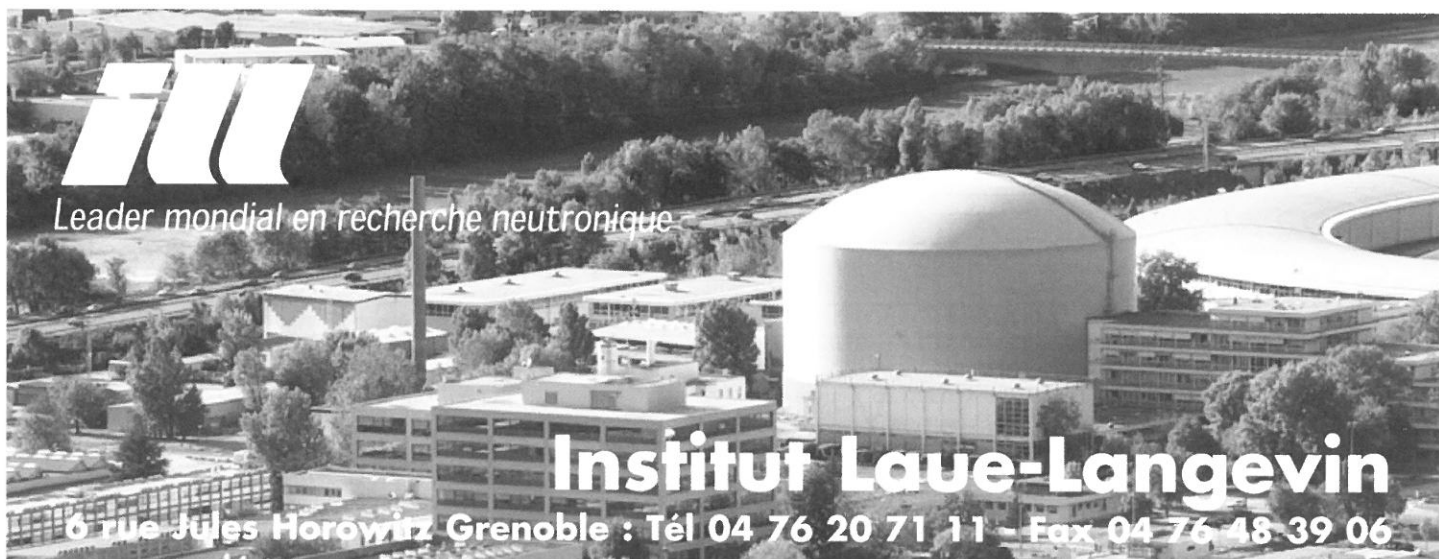
Centre de Secours : Val d'Ainan

Centre de 1^{re} intervention - Challenge Géraldine ROTA : Saint-Étienne-d-Crossey

Section la plus représentée : Intercentre de la Bièvre

Duathlon : Collines du Voironnais

Relais : Vizille



1^{er} challenge départemental de karting indoor par équipe

120 sapeurs-pompiers dont le directeur départemental, le colonel Hervé ÉNARD et le commandant Jacques PERRIN, président de l'UDSP 38 se sont affrontés bien amicalement les 24, 25 et 26 septembre 2004 sur la piste couverte du « Kart Indoor » à Échirolles.

Résultats :

Vendredi 24 septembre :

- 1^{er} Saint-Égrève
Thierry ROMIER
Laurent PONS
Gérald KUBIAC
Philippe GUIRAL
- 2^e Échirolles
Patrice PERRET
Christophe PALLEJA
Olivier PELLOUX
Alain VOLPI
- 3^e Seyssinet
David BRUNEL
Guillaume PIALOUX
Éric REBREYEND
Arnaud GILET

Samedi 25 septembre :

- 1^{er} La Mure
Cédric DOUSSOT
Yoann LAMBERT
M. BERNARD BRUNET
Fabrice GALEAZZI
- 2^e Vinay-L'Albenc
Armand LAPIO
Laurent DHERBEYS
David MERLIN
Geoffrey DEREU
- 3^e St-J. de Bournay
Philippe GIRARD REVOL
Alexandre PREGAL
Anthony ROLLAND
Stéphane VEDELAGO

Dimanche 26 septembre matin :

- 1^{er} Vienne B
Dominique JOST
Patrice MARMONIER
Stéphane GIROUTRU
Lionel PONCET

Les équipes étaient constituées de quatre personnes issues d'un même centre.

Trois séries de 10 équipes ont eu lieu avec des karts de 200 cm³, les 3 premières équipes de chaque série étaient qualifiées pour la finale de dimanche après-midi où se jouait le titre de champion départemental.

- 2^e Vienne A
Jean-Michel DUTRUC
Anthony MARTEL
Stéphane SAMMUT
Guillaume NAVARRO

- 3^e St J. de Bournay
Jérémy RASTELLO
Mickaël RASTELLO
Yoann PICHAT
Jean-Paul GIRARD

Dimanche 26 septembre après-midi :

- FINALE
1^{er} La Mure
Cédric DOUSSOT
Champion départemental
Yoann LAMBERT
M. BERNARD BRUNET
Fabrice GALEAZZI

Les membres de l'amicale du SDIS sous la présidence de J.-P. RUIZ et de l'UDSP 38 avec le capitaine Jean-Jacques GUERCHET, créateurs et organisateurs de cette manifestation sont satisfaits et souhaitent reconduire l'opération l'année prochaine. Un grand merci à tous les participants, responsables et techniciens du kart indoor, ainsi qu'à Bruno SABY parrain de cette manifestation et qui, malgré son emploi du temps chargé, est resté parmi nous tout l'après-midi du dimanche.

LE 2^e CHALLENGE DÉPARTEMENTAL DE KART INDOOR PAR ÉQUIPE SAPEURS-POMPIERS DE LISÈRE EST EN COURS DE FINALISATION. LE NOMBRE DE JOURS ET D'ÉQUIPES SERA CERTAINEMENT EN AUGMENTATION.



Championnat de France de ski alpin des sapeurs-pompiers

Pour la troisième fois, le département de l'Isère est heureux d'accueillir le championnat de France de ski alpin des sapeurs-pompiers.

Nous sommes heureux d'organiser le 15^e championnat de France aux Deux-Alpes, dans le massif des Écrins et de l'Oisans.

Notre domaine skiable d'altitude ainsi que l'enneigement artificiel va nous permettre de réaliser ce championnat les 1^{er}, 2 et 3 avril 2005.

Nous allons essayer d'être à la hauteur de nos prédécesseurs des Pyrénées, Saint-Lary/Pau, grâce à l'appui de nos deux communes de Mont-de-Lans et de Venosc, du

Conseil Général de l'Isère, de notre Union Départementale, de tous les bénévoles et de tous nos partenaires.

Nous vous attendons nombreux aux pieds et sur les pistes de ski des Deux-Alpes pour réussir tous ensemble ce championnat de grande cuvée, les compétitions auront bien entendu toute leur place, mais la convivialité sera partout présente à l'esprit qui anime notre centre de montagne.

En attendant de vous recevoir dans le massif de l'Oisans, amitiés à tous.

Le chef de centre
Lieutenant Pierre CAMPAYO

2^e Championnat de France de volley-ball

30 avril et 1^{er} mai 2005 à Seyssinet-Pariset / Seyssins
organisé par l'UDSP 38 et la section volley

Finale régionale de boules à Villefranche/Saône

Le 5 septembre 2004 se déroulait la finale régionale de boules à Villefranche-sur-Saône.

Une quadrette du centre de Oytier/ Septème faisait parti des représentants du département de l'Isère. Après avoir été championne départementale à Ruy-Montceau au mois de juin, cette dernière réussissait la performance de devenir championne régionale en remportant ce concours où évoluaient des équipes de bon niveau (des joueurs de division nationale y participaient) après avoir frôlé la victoire ces dernières années. Cette quadrette est fière de ce résultat qui permet à l'Isère d'inscrire son nom au palmarès pour la première fois.



Les sapeurs-pompiers au pas de course

SASSENAGE. Très importante participation pour le cross de la Sainte-Barbe des pompiers de l'Isère

La 26^e édition de la course à pied de la Sainte-Barbe de l'UDSP 38 (Union départementale des sapeurs-pompiers) s'est déroulée samedi autour de l'étang de l'Ovalie et le long des berges du Furon, à Sassenage. Par beau temps mais avec un froid sec, pas moins de 700 participants, dans treize catégories et sur des parcours différents, ont mouillé le maillot.

Le colonel Henri Enard, directeur du SDIS, a constaté le bon déroulement des opérations. La majorité des concurrents étaient des jeunes sapeurs-pompiers (JSP).

La remise des coupes et des médailles s'est déroulée dans une caserne de Seyssinet archi-comble et enthousiaste.

Les vainqueurs en benjamins (2 800 m) : Serge Ducollomb du Val Du Ver et Anaïs Demeule de Vienne ; minimes (3 800 m) : Mylène Demeule de Vienne et Valentin Bourdon de Vif ; cadets (5 000 m) : Julien Miguel de Tullins et Laurianne Nemes de Vienne ; juniors (5 000 m) : Rachel Chatelard du Touvet et Clément Rave de Saint-Egrève ; seniors (9 900 m) : Philippe Gaude de Saint-Egrève et Sandra Fuinel de Seyssinet ; vétérans :



Karine Vernerey, Emmanuelle David et Sandrine Pelepol, de Saint-Quentin-Fallavier, ont remporté la course par équipe chez les seniors filles.

James Julien de Saint-Ismier, Ferdinand Rabatel de La-Côte-Saint-André et Anne-Marie Foskolos.

G.T. ■

Résultats

Benjamines (2 800 m)

Classement par équipe

- 1^{re} LE PÉAGE-DE-ROUSSILLON 25 pts
- 2^e ST-ÉTIENNE-DE-ST-GEOIRS 59 pts

Classement individuel

- 1^{re} DEMEULLE Anaïs (VIENNE)
- 2^e MERINE Ludivine (VIENNE)
- 3^e GAY Adeline (LE PÉAGE-DE-ROUSSILLON)
- 4^e GILIBERT Marion (LE PÉAGE-DE-ROUSSILLON)
- 5^e COLOMER Audrey (GIÈRES)

Benjamins (2 800 m)

Classement par équipe

- 1^{re} VAL DU VER 20 pts
- 2^e VIENNE 23 pts
- 3^e LA DENT DE CROLLES 29 pts

Classement individuel

- 1^{er} DUCOLLOMB Serge (VAL-DU-VER)
- 2^e CORMIER Alexandre (VAL-DU-VER)
- 3^e DUPLAY Gilles (VIENNE)
- 4^e PÉCHARD Wilfried (ST-ÉGRÈVE)
- 5^e MAGNAT Kévin (VINAY)

Cadets (5 000 m)

Classement par équipe

- 1^{re} ST-ÉGRÈVE 30 pts
- 2^e VIENNE 34 pts
- 3^e TULLINS 35 pts

Classement individuel

- 1^{er} MIGUEL Julien (TULLINS)
- 2^e CEREZO Romain (VIENNE)
- 3^e EYSSARD Guillaume (TULLINS)
- 4^e IACONO Stéphane (VIZILLE)
- 5^e BOUVIER Julien (VIENNE)

Cadettes (3 800 m)

Classement par équipe

- 1^{re} VINAY 35 pts
- 2^e EYBENS 42 pts

Classement individuel

- 1^{re} NEMES Laurianne (VIENNE)
- 2^e CRASSAC Sérafine (MEYLAN)
- 3^e VACCA Stéphanic (EYBENS)
- 4^e FERREIRA Blandine (ST-ÉTIENNE DE ST GEOIRS)
- 5^e GAY Charline (CHASSE-SUR-RHÔNE)

Juniors F (5 000 m)

Classement individuel

- 1^{re} CHATELARD Rachel (LE TOUVET)
- 2^e TALON Gwendoline (LE PÉAGE-DE-ROUSSILLON)
- 3^e AUBRY Anaïs (ST-ÉTIENNE-DE-CROSSEY)
- 4^e ROUSSEY Justine (VAL-DU-VER)

Juniors H (8 000 m)

Classement par équipe

- 1^{re} CHASSE-SUR-RHÔNE 18 pts

Classement individuel

- 1^{re} RAVE Clément (ST-ÉGRÈVE)
- 2^e GARNIER Yoann (FONTAINE)
- 3^e MOUCHE Florian (ST-ÉGRÈVE)
- 4^e PASCUAL Thomas (VAL-DU-VER)
- 5^e VACHER David (CHASSE-SUR-RHÔNE)

Minimes F (3 800 m)

Classement par équipe

- 1^{re} CANTON DE VIF 16 pts
- 2^e VIENNE 21 pts
- 3^e LE PÉAGE-DE-ROUSSILLON 22 pts

Classement individuel

- 1^{re} DEMEULLE Mylène (VIENNE)
- 2^e GRONLIER Sophie (VIENNE)
- 3^e BRESSAN Aurore (CANTON DE VIF)
- 4^e CHALIGIO Marine (LE PÉAGE-DE-ROUSSILLON)
- 5^e COLLET Natacha (CANTON DE VIF)

Minimes H (3 800 m)

Classement par équipe

- 1^{re} CANTON DE VIF 19 pts
- 2^e COLLINES DU VOIRONNAIS 23 pts
- 3^e VIENNE 27 pts

Classement individuel

- 1^{er} BOURDON Valentin (CANTON DE VIF)
- 2^e MOIRAND Damien (COLLINES DU VOIRONNAIS)
- 3^e MOSTALLINO Anthony (TULLINS)
- 4^e ARGOUD Thomas (VIENNE)
- 5^e FLAMMIER Yanick (CANTON DE VIF)

Seniors F (5 000 m)

Classement par équipe

- 1^{re} ST-QUENTIN-FALLAVIER 12 pts

Classement individuel

- 1^{re} FUINEL Sandra (SEYSSINET)
- 2^e GLÉNAT Lydie (VINAY)
- 3^e VERNEREY Karine (ST-QUENTIN-FALLAVIER)
- 4^e DAVID Emmanuelle (ST-QUENTIN-FALLAVIER)
- 5^e PELEPOL Sandrine (ST-QUENTIN-FALLAVIER)

Seniors H (9 900 m)

Classement par équipe

- 1^{re} ST-ÉGRÈVE 17
- 2^e GRENOBLE 35
- 3^e VAL-D'AINAN 49

Classement individuel

- 1^{er} GAUDE Philippe (ST-ÉGRÈVE)
- 2^e GALLIFET David (CHABONS)
- 3^e GRANADE Romuald (ST-ÉGRÈVE)
- 4^e ÉMERY Sébastien (SEYSSINET)
- 5^e JACQUET Johnny (ST-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE)

Vétérans F (5 000 m)

Classement individuel

- 1^{re} FOSKOLOS Anne-Marie (GROUPEMENT 3)
- 2^e CARLADOUS (LA COMBE DE LANCEY)

Vétérans H1 (8 000 m)

Classement individuel

- 1^{er} JULLIEN James (ST-ISMIER)
- 2^e RUFFET-BON-CORPS Philippe (SUD-AGGLOM.)
- 3^e COLOMBINO François (GROUPEMENT 3)
- 4^e PELUYET Bruno Jean-Marie (AGNIN)
- 5^e GLÉNAT Serge (ST-ÉGRÈVE)

Vétérans H2 (8 000 m)

Classement individuel

- 1^{er} RABATEL Fernand (LA CÔTE-SAINT-ANDRÉ)

ASSUR 18
protège les hommes
qui sauvent les hommes

Assur 18
protège plus de 30 Unions Départementales
et de nombreuses amicales.

Assur 18
garantit la protection juridique à travers la
Fédération nationale des sapeurs-pompiers
de France.

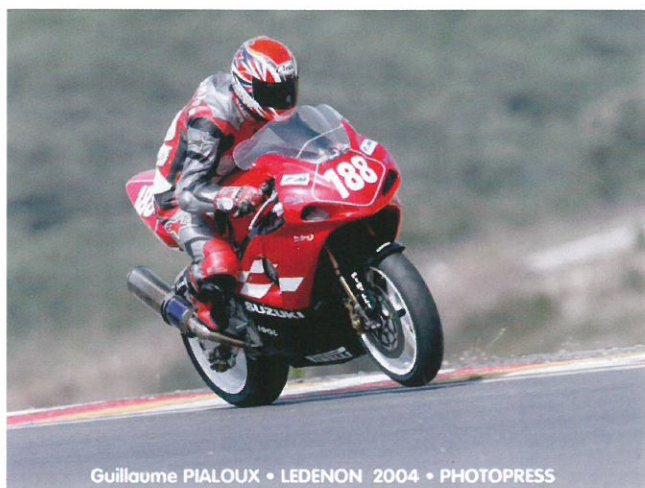
Assur 18
c'est aussi une aide aux familles
et un appui social au quotidien.

assur18@rmscourage.fr

Guillaume Pialoux et le Team 18 dans la course !

La saison 2004 vient de se terminer et déjà je prépare avec ardeur la saison 2005.

Je me suis engagé sur seulement quatre courses en open cette année. Une grosse chute à plus de 250 km/h sur le circuit du Mans en début de saison a endommagée ma moto et réduit considérablement mon budget.



Cependant, mes résultats ont été croissants au cours de ces quatre courses. Le meilleur résultat effectué est une 12^e place réalisée sur le circuit de Lédenon dans le Gard.

Un grand merci aux partenaires qui m'ont fait confiance cette année : Brioude Internet, Hight Tech Colder et la station de Gresse-en-Vercors.

Le programme du TEAM 18 pour l'année 2005 est :

- 3 courses d'endurance : les 24 heures du Mans, le Bol d'Or et une troisième course certainement au Japon sur le mythique circuit de Suzuka. Un projet de jumelage avec des pompiers de la ville de Sato est en discussion. Ces derniers interviendraient pour un soutien logistique sur place.
- Des journées d'entraînement et de réglages dans le sud de l'Espagne cet hiver, en France à Nogaro chez notre préparateur en Février et au Vigeant au printemps.
- Des journées de Sécurité Routière en partenariat avec la préfecture de la Haute Vienne qui se dérouleront sur le circuit du Vigeant.
- Exposition des motos pour des congrès. Pour un problème de calendrier nous ne serons pas présents au Congrès National des Sapeurs Pompiers de Bourges mais nous sommes en discussion avec les organisateurs du congrès afin de réaliser une soirée d'accueil lors de nos essais de nuit des 24 heures du Bol d'Or sur le Circuit de Magny-Cours.



Pas loin,
Pas cher,
Pas d'stress !

A chacun sa glisse...

Gresse Vercors
l'Authentique

33 canons à neige
Ski nocturne

A 40 min de Grenoble par A51,
direction Vif, Monestier de
Clermont puis Gresse-en-Vercors

Office de Tourisme : 04 76 34 33 40
Remontées Mécaniques : 04 76 34 30 04
www.gresse-en-vercors.com

Sur présentation de ce coupon, bénéficiez des forfaits "promo janvier" du 3 au 31 janvier 2005*

*Offre valable tous les jours sauf le dimanche

Adulte : journée 8,80 au lieu de 13,40 € / 1/2 journée 6,80 au lieu de 9,80 €
Jeune **: journée 6,80 € au lieu de 10,80 € / 1/2 journée 5,80 au lieu de 8 €

** Moins de 24 ans

Jeux olympiques d'Athènes 2004

Les 28^{es} jeux terminés avec le succès populaire qu'on a connu à travers la presse et la télévision, il nous a paru intéressant de présenter quelques images symboliques de cette grande manifestation en comparant des photos de l'événement.



L'arrivée du Marathon en 1896



Le vainqueur de 1896, le Grec Spyridon LOUIS



L'arrivée du Marathon en 2004

De deux photos prises à 104 ans d'intervalle et sous le même angle de vue dans le mythique stade Panathinaïkos où se situait l'arrivée des marathons de 1896 et 2004, on pourra juger que la même ferveur populaire régnait sur cette épreuve majeure des jeux modernes.

Cependant, l'attitude des deux champions contraste étonnamment, que ce soit le stoïcisme du grec Spyridon LOUIS vainqueur en 1896 et l'exubérance de l'italien Stéfano BALDINI vainqueur chanceux en 2004 alors qu'un de ses concurrents, le brésilien LIMA qui avait près d'une



Le vainqueur de 2004, l'italien Stéfano BALDINI



En 1896, le Français Léon FLAMENG (à gauche), médaille d'or du 100 km sur route, et Paul MASSON, un autre Français (à droite), médaille d'or du sprint sur piste.

minute d'avance sur le groupe dans lequel il se trouvait, avait été stoppé par un spectateur irlandais souffrant de troubles psychiatriques le privant ainsi d'une possible victoire.

En 1896, à l'arrivée du premier marathon de l'histoire olympique, Spyridon LOUIS, simple berger, au roi de Grèce qui l'interrogeait afin de connaître ce qui lui ferait plaisir, avait demandé qu'on lui offre une charrette avec un âne pour distribuer de l'eau à Athènes et ainsi mieux gagner sa vie.

L'histoire ne dit pas si ce modeste vœu a été exaucé, et on ne connaît pas la récompense obtenue par Stéfano BALDINI qui a dû se situer à un autre niveau de prétention.

Enfin et puisque les cyclistes français n'ont pas brillé au cours de cette olympiade, il est bon de rappeler qu'en 1896 deux de nos compatriotes avaient obtenus la médaille d'or des 100 km sur route pour Léon FLAMENG et celle du sprint sur piste pour Paul MASSON.



L'urne contenant le cœur du baron Pierre de COUBERTIN au stade olympique d'Olympie

La photo que nous présentons ci-dessus de nos deux champions olympiques rassurera les cyclistes amateurs, quant à la simplicité de leurs machines et la modestie de leurs équipements.

La Rédaction,

Notre expertise au service de la sécurité au travail

Sécurité

- . Identification et prévention des risques
- . Organisation de plans de secours
- . Formations (lutte contre l'incendie, risques des produits chimiques...)
- . Management de la Sécurité et de l'Environnement (expertises, audits...),



spiral

Prévention des risques

- . Conseil pour les conditions de travail, la prévention des accidents et des maladies professionnelles,
- . Ergonomie, conditions de travail (bruit, atmosphères, chaleur...)
- . Formations, informations, habilitations

Rue Lavoisier BP 63 - 38802 PONT DE CLAIX CEDEX Tél. 04 76 69 51 61 (service Communication)

JSP de l'Isère : bilan 2004

Pour les sections JSP de l'Isère, l'été 2004 aura été fort en avancées sur le plan de la reconnaissance de la formation.

Voici, en résumé, l'histoire de la formation chez les JSP.

Au commencement, les sections de JSP, les « cadets » étaient alimentées bien souvent par les enfants des sapeurs pompiers, ces derniers étant les principaux encadrants. Le programme proposé sortait tout droit du RIM et des manuels de secourisme édités à l'époque. Une formation sportive complétait le tout.

Le brevet des cadets sanctionnait la fin de la formation et signifiait l'entrée dans le monde des SPV.

Il y a maintenant presque 10 ans, la commission technique se penchait sur la reconnaissance du brevet et de la formation des JSP.

Sans grand succès puisque la formation pour les SPV n'était pas encore structurée de façon correcte.

Quelques années plus tard, l'apparition d'un programme de formation clair (FIA1, FIA2, FIA3) donnait la possibilité aux moniteurs JSP de prétendre à la reconnaissance officielle de l'acquisition de certaines UV obtenues par les JSP pendant leurs 3, 4 ou 5 années passées dans les sections.

Le brevet pouvait être assimilé à une validation des acquis.

L'année 2003 peut être considérée comme l'année qui a connu une première avancée : les JSP, reçus au Brevet, ont pour la première fois accès à une FI JSP en deux jours validant la FIA 1. Ensuite, ils doivent rejoindre le cursus ordinaire. Certains penseront que cela suffisait ! Mais la commission technique a pour mission, entre autres, de faire en sorte que les sections de JSP puissent être reconnues à hauteur du travail effectué par les nombreux formateurs.

La parution de l'arrêté du 23 avril 2003 relatif aux JSP et la mise en place d'une qualification pour les moniteurs de section allaient apporter un atout supplémentaire.

Si l'on reconnaît et l'on forme des animateurs de sections JSP (équivalence FOR1) et des responsables pédagogiques (niveau FOR2), c'est que l'on peut reconnaître la formation dispensée par ces personnels aux JSP.

Début d'été 2004, une réunion a eu lieu entre le commandant Colombier, responsable de la formation du SDIS, le commandant Perrin, président de l'UD, Pierre Ribeyron, responsable pédagogique des JSP et Manuel Couillet, animateur départemental des JSP.



Manuel COULLET

Le but de cette réunion était de proposer un scénario pédagogique pour une FIA JSP en une semaine validant les trois FIA SPV. Cette formation étant ouverte aux JSP ayant suivi les trois modules, initiation, certificat, brevet, validés par les animateurs (formés) et ayant été reçu au Brevet National de JSP.

La proposition a été envoyée à tous les responsables de formation des groupements. Et à la rentrée 2004, nous avons pu annoncer l'ouverture de quatre FIA JSP pour 2005.

Il nous reste maintenant à attendre le retour de ces formations. Un bon travail en amont devrait nous assurer une appréciation globalement positive.

Je pense que la qualité de la formation des JSP est au moins égale à ce qui se fait dans les FIA SPV.

L'arrivée des livrets de formation apporte une aide supplémentaire aux moniteurs.

Avant la fin de la saison, sans doute même fin d'année, un livret de suivi de formation individuel sera mis en place.

Tout ceci devrait nous permettre d'envoyer sur le « marché » du SPV des jeunes bien formés et motivés.

Car vous l'avez compris :

trois années (au minimum) de JSP
+ la réussite au Brevet

=

un accès à une FIA en sept jours
(après recrutement comme SPV)

donc un départ en intervention dès la première année d'engagement.

Le CFAPSE en plus et les anciens JSP sont opérationnels à 100 % et vous êtes assurés de leur fort engagement dans cette passion.

Aujourd'hui plus que jamais, nous avons besoin de SPV, la filière JSP semble être celle qui satisfait un grand nombre des besoins.

Chefs de Centre, SPV, anciens JSP, n'hésitez plus, créez une section !

La commission JSP de l'UDSP38 peut vous aider.

Une dernière nouveauté pour cette rentrée : la mise en place du « classeur bleu » ou classeur technique. Il regroupe toutes les informations nécessaires au bon fonctionnement d'une section : Coordonnées utiles, infos sur la section, listing des moniteurs avec leur formations, textes officiels, programme de formation JSP et FIA JSP, règlements des manœuvres, documents originaux.

Chaque section a son classeur qui est appelé à être mis à jour régulièrement.

Remerciements au commandant Colombier, pour son écoute attentive et pour nous représenter auprès du DDSIS, au SDIS38 pour la prise en charge des formations d'animateurs, à Pierre Ribeyron, qui a élaboré les scénarios pédagogiques, au commandant Perrin ainsi qu'à l'ensemble du CA de l'Union qui aide les sections JSP de façon importante.

Cette année encore l'Union Départementale a financée l'achat de 1 000 livrets de formation, de 850 paires de gants, 20 casques JSP et 500 combinaisons sont prévues au budget. Ceci sans compter les achats « divers » : une valise de 24 chronomètres, 2 caisses de transport pour le matériel.

Et encore une fois, merci à l'ensemble des moniteurs du département, SP et civils, et bien sûr aux JSP.

Je vous souhaite à tous une très bonne année 2005.

Les sections JSP en chiffres :

29 sections du nord au sud de l'Isère

environ 800 jeunes

plus de 200 encadrants SPV, SPP et civils

2 responsables pédagogiques

78 moniteurs formés « animateurs de section JSP »

1 000 livrets de formations financés par l'UD et distribués aux jeunes

150 heures de formation réparties sur trois ans avant le Brevet

(sans compter les entraînements sportifs et les entraînements aux compétitions !)



PREZIOSO S.A.S.

BP 2 - 38370 ST-CLAIR-DU-RHÔNE
FRANCE

Tél. (33) 4 74 56 42 28

Fax (33) 4 74 56 34 06

Email : <http://www.prezioso.fr>

Peintures industrielles

Revêtements spéciaux

Isolation

Échafaudages

Ignifugation

Protection passive incendie

ASCOMETAL ALLEVARD

**ASCOMETAL
ALLEVARD**

Le spécialiste
des aciers pour ressorts

N°1 en EUROPE

B.P. n°17
38570 LE CHEYLAS (FRANCE)
Tél. 04 76 45 45 45
Fax 04 76 45 45 33

GROUPE LUCCHINI

Challenges des Collines du Voironnais

Les résultats

Inscrits/Participants

Charavines 4/4
Chirens 1/1
La Côte-Saint-André 4/2
Les Collines du Voironnais 57/50
Parménie 2/2
Parménie (unité de Beaucroissant) 2/2
Parménie (unité de Renage) 6/0
Saint-Cassien 1/1
Saint-Étienne-de-Crossey 34/30
Val-d'Ainan 7/6
Vinay 25/17
La Murette 4/4
Vizille 24/26
Total 223/188

Benjamins (2 180 m)

1^{er} BORNE Valentin (Les Collines du Voironnais)
2^e MAGNAT Kévin (CIS Vinay)
3^e CROQUET Bruce (Les Collines du Voironnais)
4^e CELI Thibault (Saint-Étienne-de-Crossey)
5^e CARPENTIER Jules (Intercentre de la Bièvre)
6^e BEAURIN Jérôme (CIS Vinay)

Équipe benjamin

1^{re} Les Collines du Voironnais
2^e Vinay
3^e Intercentre de la Bièvre
4^e Saint-Étienne-de-Crossey

Benjamines

1^{re} HIBBERT Jessica (Les Collines du Voironnais)
2^e EYRAUD Gwénaëlle (St-Étienne-de-Crossey)
3^e CLOR Charlotte (Intercentre de la Bièvre)
4^e PORCHER Émilie (Intercentre de la Bièvre)
5^e NAVARRO Nelly (JSP de Vizille)

Équipes benjamines

1^{re} Intercentre de la Bièvre
2^e Les Collines du Voironnais

Minimes garçons (3 380 m)

1^{er} VIATEAU Romuald (Les Collines du Voironnais)
2^e ORTUNO Fabien (Les Collines du Voironnais)
3^e LEJEUNE Côme (Les Collines du Voironnais)
4^e MOIRAND Damien (Les Collines du Voironnais)
5^e GUENICHE Alain (Les Collines du Voironnais)
6^e RIGAUD Kévin (Saint-Étienne-de-Crossey)

Équipe minimes garçons

1^{re} Les Collines du Voironnais
2^e Intercentre de la Bièvre
3^e Vinay
4^e Saint-Étienne-de-Crossey

Minimes filles (3 380 m)

1^{re} WOITELLIER Manon (St-Étienne-de-Crossey)
2^e TOURNIER Audrey (Intercentre de la Bièvre)
3^e MIRALLES Lorine (Saint-Étienne-de-Crossey)
4^e DESPRAT Lola (CIS Vinay)
5^e BOLCATO Marion (Intercentre de la Bièvre)

Équipes minimes filles

1^{re} Intercentre de la Bièvre

Cadets (4 360 m)

1^{er} LAMBERT Mathieu (Les Collines du Voironnais)
2^e STELLA Thibault (Saint-Étienne-de-Crossey)
3^e FERRIER Julien (Saint-Étienne-de-Crossey)
4^e PICARD Florian (Intercentre de la Bièvre)

5^e DUPONT Kévin (JSP de Vizille)

Équipe cadets

1^{re} Saint-Étienne-de-Crossey
2^e Vizille
3^e Intercentre de la Bièvre

Cadettes (3 380 m)

1^{re} FERRERIA Blandine (Intercentre de la Bièvre)
2^e AUBRY Anaïs (Saint-Étienne-de-Crossey)

Juniors garçons (5 560 m)

1^{er} PERRET Damien (Les Collines du Voironnais)
2^e TOURNIER Sébastien (Parménie unité Beaucroissant)
3^e JANOWSKI Matthieu (Saint-Étienne-de-Crossey)
4^e DINATALE Cyril (Parménie)
5^e COATTRENEC Cédric (St-Étienne-de-Crossey)

Équipes juniors garçons

1^{re} Saint-Étienne-de-Crossey

Juniors filles

1^{re} HOUBRE Karen (CS de Vizille)
2^e GLÉNAT Lydie (CIS de Vinay)
3^e PINGRET Morgane (CIS Vinay)

Seniors garçons (7 740 m)

1^{er} JOURDAN Philippe (CIS Val-d'Ainan)
2^e OGIER-COLLIN Pascal (CIS Val-d'Ainan)
3^e GUÉRAUD-PINET Éric (CIS Val-d'Ainan)
4^e BOUTHERIN Loris (CIS La Murette)
5^e SIMON Éric (Charavines)

Équipe seniors garçons

1^{er} Val-d'Ainan

Vétérans 1 garçons (5 560 m)

1^{er} THIVOZ Patrick (La Côte-Saint-André)
2^e FLANDIN Gérard (Chirens)
3^e GALLIN MARTEL Daniel (CIS La Murette)
4^e CLOS Thierry (La Côte-Saint-André)
5^e TOURNIER Patrick (Parménie unité Beaucroissant)

Vétérans 2 garçons

1^{er} ROLLAND Louis (CIS La Murette)

Duathlon (2 x 100 m course à pied - 2 x 2 180 m en VTT = 6 760 m)

1^{er} LAMBERT Matthieu (Les Collines du Voironnais)
2^e DINATALE Cyrille (Les Collines du Voironnais)
3^e PERRET Damien (Les Collines du Voironnais)
4^e BOUTHERIN Loris (CIS Charavines)
5^e SIMON Éric (CIS Charavines)

Relais 4x1200 m

1^{er} BEAUP Florian (JSP Vizille)
2^e DURIN Fanny (JSP Vizille)
3^e IACONO Stéphane (JSP Vizille)
4^e AZZ Habib (JSP Vizille)
5^e VIATEAU Romuald (Les Collines du Voironnais)

Challenges

Centre de Secours : Val d'Ainan

Centre de 1^{re} intervention-challenge Géraldine ROTA :
Saint-Étienne-de-Crossey

Section la plus représentée : Intercentre de la Bièvre

Duathlon : Les Collines du Voironnais

Classement par équipes

Benjamins

Les Collines du Voironnais	12 pts
Vinay	22 pts
Intercentre de la Bièvre	24 pts
Saint-Étienne-de-Crossey	35 pts

Benjamines

Intercentre de la Bièvre	13 pts
Les Collines du Voironnais	20 pts

Minimes garçons

Les Collines du Voironnais	6 pts
Intercentre de la Bièvre	35 pts
Vinay	35 pts
Saint-Étienne-de-Crossey	46 pts

Minimes filles

Intercentre de la Bièvre	13 pts
--------------------------	--------

Cadets

Saint-Étienne-de-Crossey	12 pts
Vizille	20 pts
Intercentre de la Bièvre	28 pts

Juniors garçons

Saint-Étienne-de-Crossey	14 pts
--------------------------	--------

Seniors garçons

Val-d'Ainan	9 pts
-------------	-------

Duathlon

Les Collines du Voironnais

Relais

Vizille

Challenges

Jeunes sapeurs-pompiers

Pontcharra

Centre de secours principal

Bourgoin-Jallieu

Centre de secours

Pontcharra

Centre de première intervention

Saint-Étienne-de-Crossey

Duathlon

Les Collines du Voironnais

OSIRIS G.I.E. Roussillon

La Plate-forme Chimique
Les Roches-Roussillon

Rhodia Intermédiaires **Rhodia** Silicones **Rhodia** Acétal **Rhodia** Eco Services

Aventis Animal Nutrition **Aqueris** Teris **Europhos** **Aerosil France** degussa.

ELYO Centre-Est Méditerranée **Dalkia** **PRAYON** **NOVAPEX** **Teris**

GAMBRO **AIR LIQUIDE** **GEIP** **LCETEX**

L'ambition de jouer un rôle clef dans le développement de toutes ses entreprises clientes.

OSIRIS GIE Roussillon rue Gaston Monmousseau BP 67 F-38154 Roussillon Cedex - tél. +33 4 74 29 37 00 - fax +33 4 74 29 36 36



Véhicules anti-incendie et de Secours
Simulateurs de feux

182 rue de Trignac - 44600 SAINT-NAZAIRE - Tél. 02 40 17 18 00 - Fax 02 40 17 18 60
email : contact@sides.fr - http://www.sides.fr



Une société du
groupe Kidde



Le Téléthon aux Deux-Alpes

98 373 842 €

Ce superbe chiffre est celui qu'indiquait le compteur des promesses de dons au moment de la clôture du 18^e Téléthon dimanche 5 décembre 2004 à 2 h 30.

Cette année en plus du traditionnel plateau télévisé de Paris il y avait 2 centres de promesses télévisées itinérants et 3 centres de promesses télévisées fixes dont un situé aux Deux-Alpes.

Nos collègues des Deux-Alpes ont accepté de relever un défi fil rouge vis-à-vis de Paris et au bout de trente heures de travail nous avons vu un énorme bloc de neige se transformer en un superbe casque des années 1850 de 4,50 m de haut sur 4 m de base. Encore un grand merci aux 2 sculpteurs bénévoles



qui ont œuvré afin que ce qui était un défi au départ devienne une superbe réalisation artistique.

Parmi les nombreuses autres animations mises en place par nos collègues des Deux-Alpes, on notera un immense lâcher de ballons (1 200) en présence de 80 JSP (les Deux-Alpes, Gières, Moirans, St-



Égrève) des cadets de la gendarmerie qui nous avaient rejoints pour la journée et des enfants des écoles et tout cela en direct télévisé, et aussi une montée cycliste Bourg-d'Oisans/Les Deux-Alpes ainsi que la clôture de la manifestation par un bal populaire.

Mais bien entendu je n'oublierai pas le fabuleux travail que vous avez fourni au sein de vos centres afin d'animer et aider vos communes ainsi que l'action de certains centres qui se sont regroupés, tels Corps/La Mure/Valbonnais qui ont déroulé des tuyaux toute la journée ou encore les 8 centres du Haut-Rhône qui ont effectué un tirer de dévidoir tirelire sur près de 70 km.

Je terminerai par la vente des peluches oursins qui a connu un succès tel qu'il nous en a manqué, aussi bien au niveau départemental que national.

L'ensemble de vos actions nous permet de reverser à l'AFM 20 000 €.

Je me joins à l'ensemble des responsables des sapeurs-pompiers de l'Isère pour vous adresser mes sincères félicitations et je vous donne rendez-vous l'année prochaine.

Major Ernest NGUYEN



Téléthon 2004 – le déplacement à Paris vu par la délégation des JSP de l'Isère

Nous allons vous raconter l'expérience inoubliable des 48 jeunes sapeurs-pompiers de quelques sections de l'Isère qui a été vécue lors du voyage à Paris pour le téléthon du 3 et 4 décembre 2004.

Vendredi, après un voyage en autocar assez épuisant, nous arrivons enfin sur la place de l'hôtel de ville de Paris où a lieu une partie des activités organisées par le téléthon.

Nous avons improvisé une petite ballade autour de la cathédrale Notre-Dame. Ensuite, nous avons assisté à quelques directs relayés par des interviews de célébrités.

Dans la soirée, nous avons rejoint le Trocadéro où se tenait l'émission en direct du téléthon, à laquelle nous avons eu la chance d'assister.

Ensuite, la nuit à l'hôtel fut très courte (et froide)...

Samedi, nous sommes allés à l'hôtel de ville où notre participation active à l'épreuve du parcours sportif et de l'utilisation de la pompe à bras en compagnie du parrain de l'action, Gérard JUGNOT et de LORIE, a fortement impressionné le public.

Nous avons également assisté à diverses démonstrations de taekwondo, de hip hop, de patinage artistique, du groupe YAMAKASIS et à des prestations de chanteurs tels SLAÏ, K.MARO, LORIE...

En début de soirée, nous sommes retournés au Trocadéro pour « la marche des familles » contre les maladies rares, où nous avons fermé le cortège par un défilé aux flambeaux.

Puis nous sommes retournés sur le plateau pour la remise du chèque des pompiers d'un montant de 1 500 000 euros.

Malgré le froid, nous avons vécu de grandes émotions et connu beaucoup de plaisirs. Ce séjour a été une expérience enrichissante dans cette action pour la recherche dans la lutte contre la myopathie.

L'ensemble du groupe a beaucoup apprécié ce week-end.

Nous remercions l'Union Départementale ainsi que la mobilisation des moniteurs qui nous ont accompagnés tout au long de ce voyage.

Texte intégral rédigé par un groupe de JSP

La mise à disposition d'un autocar par l'Union Départementale de l'Isère a permis à 14 filles et 34 garçons, provenant de 15 sections de jeunes sapeurs-pompiers, de se rendre les 3 et 4 décembre 2004 à PARIS, pour représenter le département de l'Isère, à l'occasion du téléthon.

La délégation iséroise, la plus représentative, à participer au parcours sportif en relais en présence du parrain Gérard JUGNOT, de la chanteuse LORIE et des techniciens d'Antenne 2.

Parmi les différentes activités, ils ont assisté à plusieurs plateaux télévisés et leur présence fut particulièrement remarquée au cours de la remise du chèque des sapeurs-pompiers.

Je félicite l'ensemble des jeunes pour leur comportement exemplaire et je remercie les accompagnateurs

Patricia THIERRUS, Marion LEMAITRE, Mathieu GIRAUD, Nicolas TERRY qui ont accepté de se joindre à moi.

Remerciements à la coordination nationale pour l'accueil chaleureux réservé à notre délégation et à l'Union Départementale de l'Isère pour cet agréable et utile séjour.

Claude MATHIEU



Le tout terrain

Dernièrement ce sont nos amis berjalliens avec Jean-Claude Bellene et toute son équipe qui avaient la très agréable mission de recevoir les instructeurs tout terrain avec leurs épouses et notamment les retraités, qui ne sont jamais oubliés, pour leur traditionnel repas de fin de saison de formation, après une année bien remplie, tradition oblige.

Une belle journée doit commencer de bonne heure, car nous nous sommes retrouvés au CIS de Ruy-Montceau, où nous avons été accueillis pour l'apéritif par le lieutenant Maurice Rabatel, chef de centre, et le sapeur Éric Chapy, président de l'amicale.

Ensuite les choses sérieuses se sont déroulées au restaurant de « L'étang de la Rosière » où les instructeurs se tiennent aussi bien à table que derrière le volant d'un CCF, ou aux côtés d'un stagiaire pour faire passer le bon message. Les épouses avaient également le plaisir de commenter, bien sympathiquement, l'absence de leur mari pour la bonne cause, lors des stages.

C'est avec regrets qu'il a fallu penser au retour, pour certains, la route est parfois longue, mais c'est



avec la certitude que l'année prochaine, nous nous retrouverions dans un autre secteur du département pour une autre « manœuvre recyclage gastronomique ».

Merci les amis berjalliens

Un ancien instructeur

Départ à la retraite du caporal-chef Michel MATHIEU

Au cours de cet été, nous avons eu l'occasion de fêter le départ à la retraite du caporal-chef Michel MATHIEU sapeur-pompier volontaire du centre d'incendie et de secours de Brié-et-Angonnes, autour d'un sympathique barbecue.

De nombreux actifs, retraités du centre et membre de la clique de Brié ainsi que leurs familles étaient venus témoigner leur sympathie au caporal-chef après 28 ans de service.

Il aura été de tous les moments forts de cette petite caserne en milieu semi rural que représente notre centre. Enfin, il aura su nous rester fidèle jusqu'au bout malgré les nombreuses réformes qu'a connu le monde des pompiers.

Nous espérons que ce ne sera pas le dernier des retraités du centre, car Michel était le dernier de sa génération et tous nous aurions pu être ses enfants (la nouvelle moyenne d'âge étant inférieure à trente ans).



Michel va rester un dévoué, membre de l'amicale et de la clique, tout en s'occupant de sa famille qui s'est agrandie avec l'arrivée de sa petite fille Adeline qui a environ 2 ans.

Adjudant-chef Christophe HÉBERT

Tour couché pour Chloé debout

Le dimanche 1^{er} août, l'amicale des sapeurs-pompiers de la Tour-du-Pin accueillait M. Laurent ROBIN, sapeur-pompier à Aix-les-Bains.



Laurent a pris 2 ans de disponibilité pour entamer un tour du monde des casernes en vélo couché BENT, afin de récolter des fonds pour la petite

Chloé, âgée de 3 ans, atteinte d'une maladie orpheline, empêchant son corps d'évoluer : le syndrome de West.

Le centre de secours de la Tour-du-Pin a été la première étape de Laurent. L'amicale a organisé une petite réception pour l'accueillir. Elle a aussi assuré son séjour pour les quelques jours passés au centre de secours.

Tous les dons récoltés lui ont donc été remis en présence du 1^{er} adjoint au maire de la Tour-du-Pin.

Il a repris la route le mardi 3 août pour le centre de Vienne. Pierre, Pascal, Brice, Lionel et Stéphane, sur leur vélo, accompagneront Laurent jusqu'à Vienne.

Pour connaître les différentes étapes de son parcours, l'association qu'il représente ou pour faire un don, allez sur son site internet : www.tour-chloe.org.



Les 160 ans du CIS le Touvet

LES 160 ANS DU CORPS DE SAPEURS-POMPIERS ONT DONNÉ LIEU À UN VIBRANT HOMMAGE.

C'est en présence de François BROTTÉ, député de la circonscription de Georges BESCHER, conseiller général du canton du Touvet, de Guy RAMBAUD, premier adjoint représentant Pascal LYMER, maire du Touvet, Gérard FAELLE et Philippe BAUDIN respectivement maires de Lumbin et Saint-Vincent-de-Mercuze, des représentants de la gendarmerie, du commandant Bernard SUCHET représentant le colonel Hervé ÉNARD, directeur départemental des Services d'incendie et de secours, de Jean-Louis ROLLAND, adjudant-chef représentant le commandant Jacques PERRIN, président de l'Union départementale, que s'est déroulée, place Henri-Didon, la cérémonie en hommage et reconnaissance aux pompiers décédés ou victimes de leur engagement au profit de leurs concitoyens en service commandé.



Cette journée d'anniversaire destinée à célébrer les 160 ans d'existence du corps de sapeurs-pompiers locaux a été suggérée par Jean-Marie LEDY qui, bien que pompier retraité, reste actif auprès de ses camarades du centre de secours. En quelques phrases, le lieutenant Hervé OLLINET, commandant du centre, a rendu hommage à ses neuf prédécesseurs qui, depuis 1843, ont œuvré dans leurs fonctions de hautes responsabilités. Il a particuliè-



rement remercié et félicité ses anciens chefs de corps, Michel NICOLLET et Claude SPÉRONE, qui l'ont accueilli au sein du centre et l'ont soutenu depuis près de 20 années. « C'était sans problème » a-t-il précisé, « car la pompe était déjà bien amorcée et il suffisait d'en contrôler le niveau. »

« Aujourd'hui, nous sommes sapeurs-pompiers du département, et non pas d'une seule commune. » C'est en raison de cette départementalisation que se sont joints ou fait représenter à la cérémonie plusieurs chefs de centres voisins, ainsi qu'une importante troupe de jeunes sapeurs-pompiers (JSP), de Crolles et de Pontcharra, avec leur encadrement. Le lieutenant Michel NICOLLET, chef de corps de 1973 à 1986, et le capitaine Claude SPÉRONE, sont successeur de 1986 à 1999, ont retracé l'histoire de ces périodes, Michel NICOLLET rappelant, très ému, la mort en service, le 8 janvier 1985, du caporal Robert RAVIX, cité à l'ordre de la nation. Tour à tour, Guy RAMBAUD, Georges BESCHER et François BROTTES ont souligné la disponibilité, l'abnégation, la compétence, le courage des soldats du feu et leur ont témoigné soutien, encouragement et remerciements très mérités.

M.C.



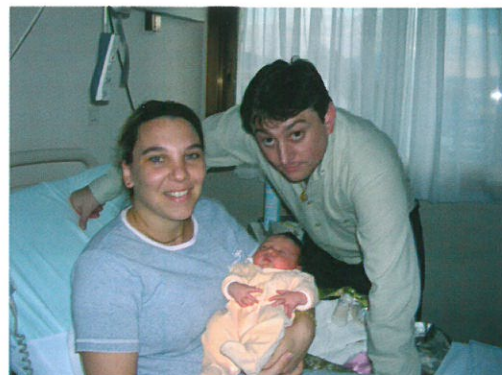
NAISSANCES

Brié-et-Angonnes

Bonjour, je m'appelle **Lisa**, je suis née le 9 octobre 2004 à 14 h. Je pèse 3,260 kg et je mesure 49 cm. Je fais la fierté de ma maman, **Aurélié CLÉMENT** présidente de l'amicale, et de mon papa **Christophe HÉBERT**, chef de centre du CPI Brié-et-Angonnes.

J'en profite pour vous annoncer également la naissance de mes copains : **Manon LANGLET**, **Jules PERBET** et **Florent DESHAYS** qui sont nés cette année.

On sera nombreux à jouer dans la caserne de pompiers de nos parents.



CIS Bavonne : La Murette, St Blaise du Buis.

Le CIS Bavonne : La Murette, St Blaise du Buis est heureux de vous annoncer l'arrivée le 28 mai 2004 dans notre monde, du tout jeune sapeur prénommé **Baptiste** au foyer de **Pascale BOIS** et **Pierre Yves FAURE**.

Tous les SP du CIS souhaitent leurs meilleurs vœux de bonheur à Baptiste et présentent leurs félicitations aux heureux parents sans oublier ses frère et sœur, fiers de leur petit frère.



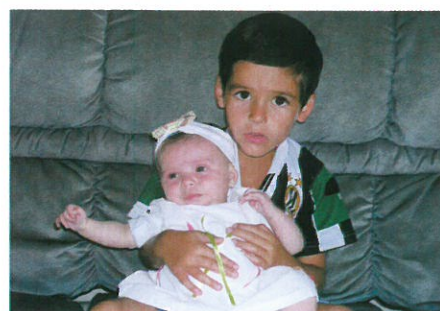
Morestel

Naissance d'**Alyssia** le 13 juin 2004 (2,260 kg, 45 cm) fille de **Christophe** et **Magali SUBIT**. Le papa est adjudant au centre de secours de Morestel.



Vallons de la Tour-du-Pin

Hugo est très heureux de présenter sa petite sœur **Ilona**, née le 2 juin 2004. Elle pesait 3,6 kg et mesurait 48 cm. Elle fait le bonheur de sa maman **Angeline** et de son papa **Pascal SERPOLLET**, sapeur-pompier des Vallons de la Tour-du-Pin.



Frogès

Pas à pas il est arrivé notre petit **Dorian**, le 17 septembre 2004 à 15 h 21. Pour le plus grand bonheur de sa maman Mlle **Carine ALUNNI** et de son papa, le sergent **David JOUANDEAUD**.



MARIAGES

Ruy-Montceau

Mariage de deux sapeurs-pompiers du CIS Ruy-Montceau le 28 août 2004. Les sapeurs **Jessy LECIYER** et **Jérôme VELLAY** se sont unis en présence de leurs familles, de leurs amis et entourés de toute la caserne.

Nous les félicitons et adressons tous nos vœux à ces deux nouveaux jeunes mariés.



DÉCÈS

- Commandant volontaire **Robert TISSOT**, ancien médecin chef du corps de Grenoble. Ses funérailles ont eu lieu en août à St-Jean-d'Avellan-ne.
- Adjudant-chef professionnel **Henri GIVET**, retraité du CSP de Grenoble. Ses funérailles ont eu lieu le 4 octobre à Grenoble.
- Commandant **Robert DERAEDT**, ancien officier professionnel du corps de Grenoble. Ses funérailles ont eu lieu le samedi 9 octobre à Grenoble.

LES DÉCÉDÉS DU 2^E TRIMESTRE 2004

André CHASSANDE-MOTTIN	CHAPAREILLAN
Félix LACROIX	BIZONNES
Joseph BOUCHARD	CHANAS
Angélo GASTALDIN	ENTRE-DEUX-GUIERS
Maurice BONNEFOY	ENTRE-DEUX-GUIERS
Florian CARRA	ST-JUST-DE-CLAIX
Aimé MALLEIN	GIÈRES
Yves MACAIRE	HEYRIEUX
Lucien MARTIN	VAL-DU-VER
Franscique PILLOIX	ROCHE
René MARTIN	ST-ALBAN-DU-RHÔNE
Jean-Michel CHAROUD	CHABONS
Noël NEMOZ	ST-ÉTIENNE-DE-ST-GEOIRS
Antonin REVELLIN FALCOZ	FOUR
Marcel COCHARD	ROCHE
Maurice CARRETTA	JARRIE
Pierre EFFANTIN	ST-ANTOINE-L'ABBAYE
Louis BAS	PONT-DE-BEAUVOISIN
Henri GIVET	GRENOBLE
Élie SIMON	RUY-MONTCEAU
Robert DERAEDT	GRENOBLE
Robert TISSOT	GRENOBLE
Éric BARTOZZI	SERPATON
Michel COQUET	EYBENS
Jean-Michel BERRUYER	BEAUREPAIRE
Daniel GUILLAUD	FITILIEU
Maurice CHEVALLIER	ST-BLAISE-DU-BUIS
Paul GIRAUD	BOURG-D'OISANS
Stéphane BERTOLOZ	FONTAINE
Maurice PERRIN	MOIRANS

Pour patiner...
...direction Pôle Sud!



+ de glisse!
PATINOIRE
D'AGGLOMERATION

La patinoire
Pôle Sud est
ouverte toute
l'année

Accès
Avenue d'Innsbruck à Grenoble
Bus : Ligne 13, arrêt Alpexpo
Tram : Ligne A, station Grand'Place
patinoire.accueil@la-metro.org

04 76 39 25 00
www.la-metro.org

**Pôle
Sud**



Horaires hors vacances scolaires

lundi et mardi 12h00 à 14h00	vendredi 18h30 à minuit
mercredi 14h00 à 17h30 20h30 à minuit	samedi 10h00 à 17h30 20h30 à minuit
jeudi 20h30 à minuit	dimanche 10h00 à 17h30

Horaires vacances scolaires

lundi et mardi 12h00 à 17h30	vendredi 14h00 à 17h30 18h30 à 23h00
mercredi 10h00 à 12h00 14h00 à 17h30 20h30 à minuit	samedi 10h00 à 17h30 20h30 à minuit
jeudi 14h00 à 17h30 20h30 à minuit	dimanche 10h00 à 17h30

Conception : Grenoble-Alpes Métropole

Vaujany
1250 - 3330 m / STATION VILLAGE

Parfums
d'évasion



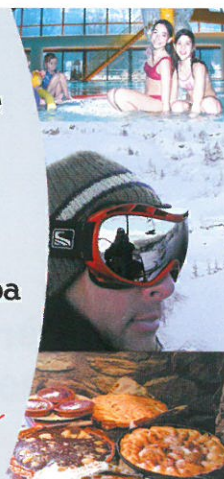
236 km de pistes - 2230 m de dénivelée
700 canons à neige
Patinoire - Garderie - Jardin des neiges

- Espace Loisirs :
Piscine, pataugeoire, sauna, hammam, spa

www.vaujany.com



Office de Tourisme - 38114 Vaujany
Tél. 04 76 80 72 37 - Email : info@vaujany.com



FONCTIONNAIRES ET ASSIMILÉS



L'ACEF
Dauphiné-Alpes
du Sud :
une force
mutualiste
qui déplace
les montagnes.

Notre objectif commun :
favoriser
vos projets.

Ensemble,
déplaçons des montagnes !

Notre force fédératrice vous permet d'aller au bout de vos projets.
L'ACEF vous ouvre les portes de nombreux avantages concrets, grâce à ses partenariats régionaux et nationaux : financements privilégiés pour vos projets, complémentaire retraite, épargne, réductions sur activités de loisirs et locations diverses...

ACEF Dauphiné-Alpes du Sud
2, av. du Grésivaudan - BP 43
38701 CORENC
Téléphone :
mon Banquier et moi
0821 001 920 (0,12 € TTC/min)
Courriel :
contact@alpes.banquepopulaire.fr

Association
pour le Crédit
et l'Épargne
des Fonctionnaires

